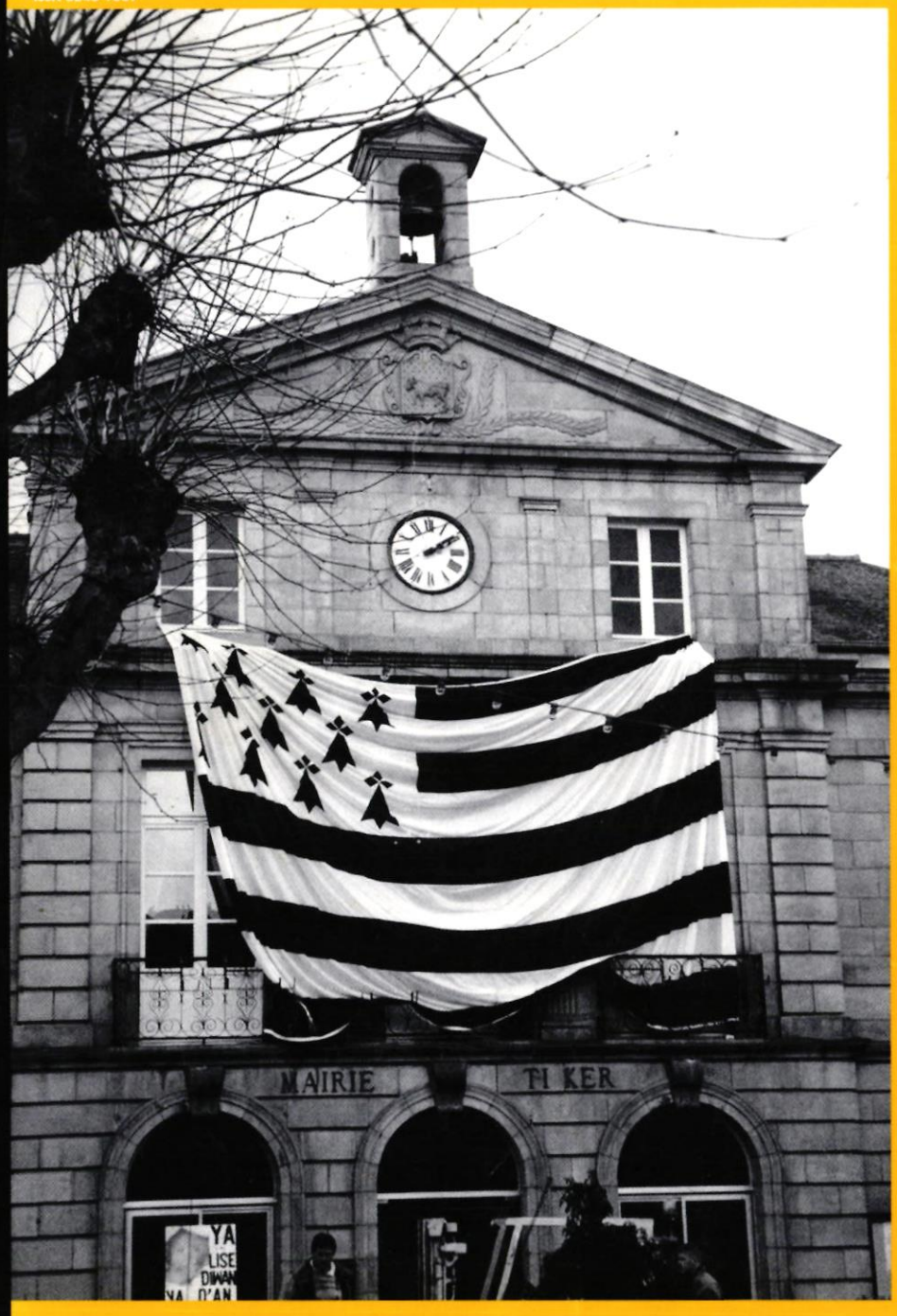
LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

LE PEUPLE BRETON
N° 425 / 15 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MAI / MAE 1999

L'UDB ET LE KOSOVO



DIWAN
L'ÉCHÉANCE

AGRICULTURE
LA NOUVELLE PAC

POBL VREIZH
3 PAGES EN BRETON

DANGER : LA BRETAGNE SE DÉCHIRE
LE DOSSIER DES DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

humour

les bons conseils de tonton job

COMMENT GERER TON TROU EN BOURSE

Ton livret bleu va tomber de l'étagère: il fera sous peu du 2,5% et, comme par hasard, juste après les élections. Par contre Elf, à l'entrée du bourg, là où tu fais ton plein de gasoil, a grimpé de 302% depuis sa privatisation par Tonton en 1986. A dégoûter Roland Dumas d'être honnête! Il est temps de demander au facteur de rapatrier tes économies de la poste pour faire le plein à la grande station de la pompe à finance avec les Pinault, Lagardère, Messier et Baron de Seillère.

Pour t'entraîner à monter en haut de l'échelle, apprends d'abord à creuser des trous. Pas à la bêche, au bull! Tu ne commenceras à faire sérieux qu'avec un trou de quelques milliards dans ton affaire. N'hésite pas à creuser profond, car il ne faudrait pas que les chiens d'épargnants du quartier, en enterrant leur petit os laborieusement gagné, viennent déterrer ton pipeline bancaire à gros gabarit.

Une fois la canalisation à fric en place, ne t'inquiète pas pour le rebouchage de la tranchée. C'est le bulldozer Etat qui s'en charge. Ça s'appelle une "recapitalisation avant privatisation". Strauss-Kahn, très fort en calcul, d'un coup de pelle à fric, a ainsi filé 140 milliards dans le trou du Lyonnais avant de le remettre à l'étalage avec l'intention d'en tirer une cinquantaine. Calcule toi-même le gros bénéf pour le contribuable en transe. Avec un petit trou de seulement 32 millions dans ses piscicultures et 70 dans ses ferries, Alexis, que je te cite toujours en exemple, fait figure de petit bricoleur du Léon.

Ensuite tu ne perds pas d'oreille le boute-en-train de la bourse, Jean-Pierre Gaillard. Personne ne vient jamais, sur France Inter, entre deux frappes furtives au Kosovo, te commenter en direct les taux de ton livret d'épargne, alors que les commentaires sur le CAC 40 c'est comme une étape de montagne du Tour: 4 ou 5 fois par jour, tellement ça grimpe vite. L'action détachée à midi dans les cols a aussi des chances de figurer le soir sur la ligne d'arrivée. Pas le moment de faire la sieste. Comme disait Tonton, c'est pas bien de s'enrichir en dormant. Par contre en sirotant un whisky on peut. A condition de ne pas louper Jean-Pierre Gaillard, fournisseur de dope dans les cols, de l'ouverture à la clôture de l'étape.

Ces gars-là, avec qui t'aimerais bien garder les vaches, utilisent comme toi une clôture. Au laser, avec fils invisibles. Une décharge à la baisse sur les fesses du petit porteur produit plus d'effet qu'un missile Tomahawk sur celles de Milosevic. Voilà le bougre qui panique et qui vend aussitôt ses petites miettes aux gros porteurs. Au Palais Brongniart ça les fait bien rigoler alors que, dans l'ensemble, spéculateur est une profession très sérieuse, rivée à l'écran de contrôle 24 heures sur 24.

A la grande vente de charité de l'Etat, Chirac, lors de son dernier passage à Matignon, en avait vendu pour 70 milliards. Balladur pour 107. Jospin est bien meilleur, il en a déjà bradé pour 113... sans compter les rebouchages de trous dont je te parlais plus haut: Thomson, GAN, UAP, CNP, Air-France, Télécom, Aérospatiale... Pas étonnant que les leaders du MEDEF votent tous aujourd'hui socialiste, se détournant d'un président qui n'a même pas été foutu de mettre en vente l'Elysée, alors qu'il y a dans le parc de jolis terrains d'épandage, pas très loin de la tonne à lisier de Beaubourg.

Ne reste pas les regarder les mains dans les poches. A mains nues tu ne fais que du 2,5%. Tire donc tes mains et remplis tes poches d'actions, d'obligations, d'équations, de relations. Comme en Russie, l'Etat est à vendre. Pour en faire quoi? Mais, gros malin, pour, une fois privatisé, faire alliance avec le concurrent, devenir rentable en licenciant la moitié de ton personnel, faire un trou, le recapitaliser, revendre, s'allier, licencier, faire voler l'action.

Vers où? Mais vers le trou, voyons! Pas celui du début. Le trou dernier, celui dans lequel on rentre avec plein de pognon coincé entre les deux dentiers, ce qui console éternellement de se retrouver entre quatre planches. C'est bien connu, les macchabées votent tous socialistes et, en attendant la résurrection finale, tapent le carton avec des billets de 500 balles.

Viens on va arroser ça au Café de la Bourse à Saint-Malo. Quoi? Je me plante? Il ne s'agit pas de la bourse à Jean-Pierre Gaillard mais de la bourse du travail? Pas facile, décidemment, de sortir de ces 2,5% qui nous collent au cul!

Merci qui? Merci Tonton Job!

Job Kreizbreiz

KDSK
Profet gant
Kristen DELACOUR

Mai
Mae
1999

Souscription

A l'époque où les détournements de certains politiques ou économiques se chiffrent par millions de nos francs finissants, notre petite comptabilité militante peut tristement "faire patronage"... Et pourtant, ce courant ininterrompu depuis la création du P.B., de solidarité avec notre titre, permet chaque année à votre Peuple Breton de financer la sortie d'un numéro ou presque. Alors si c'est beaucoup moins que les statuettes de Rolland Dumas, merci quand même et surtout continuez !

Marylène André, Malguénac, 20 F ; Louis Richard, Nantes, 40 F ; Jean-Yves Allain, Lannuon, 90 F ; Christian Guyonvarch, Lorient, 40 F ; Bernard Le Mao, Pau, 40 F ; Thierry Darnet, Paris, 40 F ; Jean Bourbao, Le Conquet, 40 F ; Nelly Riou, Pontchateau, 90 F ; Yann Coatanon, Parigne-L'évêque, 20 F ; Michel Creignou, Lanester, 40 F ; Mireille Le Liboux, Ploemeur, 40 F ; Alain Spagnol, Ploerdut, 40 F ; J.Pierre Conan, Genval, Belgique, 40 F ; Philippe Scarnière, La Baule, 140 F ; Alonso Cherrel, Plumaudan, 20 F ; Maurice Riou, Taden, 120 F ; Corinne Moign, Moélan-sur-Mer, 20 F ; André Guillo, Sarzeau, 40 F ; Gilles Dubois, Rennes, 20 F ; Yvan Le Ray, St-Nazaire, 90 F ; Dominique Guivarc'h, Pont-de-Claix, 40 F ; Jean Bernard, Henvic, 40 F ; J.Jacques Treguer, Gap, 40 F ; Philippe Huitorel, Gourin, 20 F ; Yann Le Ninan, Dieppe, 40 F ; Capitaine Roger, Brest, 40 F ; André Lavanant, Lannilis, 240 F ; Bernard Le Nail, Rennes, 20 F ; Gwalarn, Le Relecq-Kerhuon, 20 F ; Leblanc Maridor, Vannes, 140 F ; Georges Cochevelou, Vincennes, 40 F ; J.Yves Charreteur, Pont-Scorff, 40 F ; J.Paul Soubigou, Cancale, 40 F ; Allonso Cherel, Plumaudan, 20 F ; Erwan Le Boedec, Lorient, 20 F ; Gwenael Henry, Lézardrieux, 40 F ; Laurent Riou, Perros-Guirec, 90 F ; Guy Le Floc'h, Bouguenais, 20 F ; Auguste Le Berre, Lannion, 40 F ; Xavier Mordelet, Ploézal, 40 F. Total mois : 2.060 F. **Total 1999 : 8.399 F**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

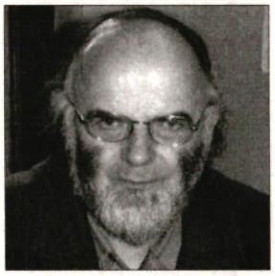
Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2e trimestre 1999

Sommaire



Après un mois d'avril tout bruissant des revendications populaires, le combat identitaire breton ne connaît pas de répit et nous en rendons compte.

L'«affaire de Carhaix», comme on dit chez les sympathisants socialistes, occupe plusieurs pages dans ce numéro : on en parle en 3, en 5, en 6, en 16 et 17, et – en breton, en 18 ! Difficile de faire mieux.



Un point sur le combat pour l'Unité de la Bretagne, page 7.

L'annonce d'une importante réunion de l'U.D.B., page 6.

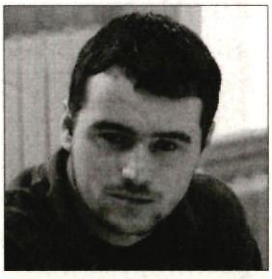
La préparation du futur contrat de Plan a mis Ronan Divard au travail. Notre collaborateur fait le point – dans une étude très complète – sur la gravité des différences de développement en Bretagne : à lire pages 8, 9, 10 et 11.



Beaucoup d'attention portée à l'économie bretonne des pages 11 à 14 ne nous empêche pas d'être ouverts sur les créations culturelles : cinéma, théâtre, livres et disques tiennent leur place dans ce P.B.

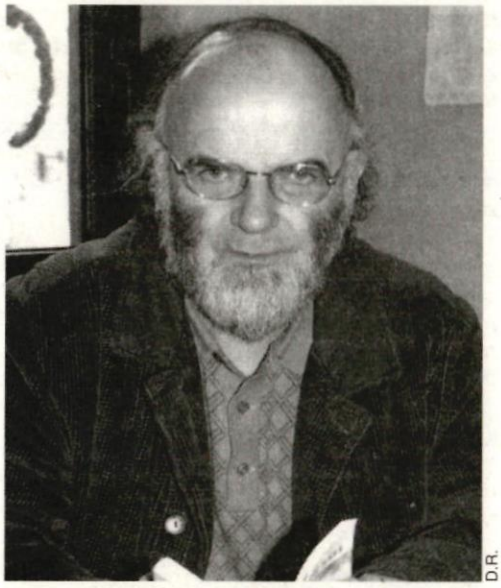
Bonne lecture à tous.

La rédaction du P.B.



Le crédit-photo de la couverture : *La mairie de Carhaix, occupée par Diwan.* Photo Christian Pierre.

Etre maire à l'UDB



D.R.

Fañch Péru, maire de Berhet.

L'Union Démocratique Bretonne compte deux maires de Bretagne parmi ses 93 élus. Celui de Saint-Hernin (780 habitants) dans le Finistère, qu'une crise municipale récente a mis en vedette au Centre-Bretagne, et celui de Berhet (220 habitants) dans les Côtes-d'Armor. Le P.B. voudrait mieux faire connaître ces élus de longue date. Iffig Rémond et Fañch Péru ont accepté de nous répondre, sans langue de bois, bien sûr !

Le PB : Depuis quand êtes-vous membres de l'UDB ?

Fañch Péru, maire de Berhet : J'ai dû adhérer vers 1973, je ne sais pas exactement. Cela s'est fait progressivement.

Iffig Rémond, maire de Saint-Hernin : J'ai fréquenté des militants UDB à l'Université de Rennes, Leprohon, Le Bec, Monnier, etc. Je sais qu'à l'époque j'essayais de faire la synthèse entre lutte de classes et lutte nationale. J'ai dû adhérer à l'UDB en 1976 ou 1977, car ce Parti allait vers cette synthèse que je cherchais.

Le PB : Depuis quand êtes-vous maires ? Et comment cela s'est-il fait ?

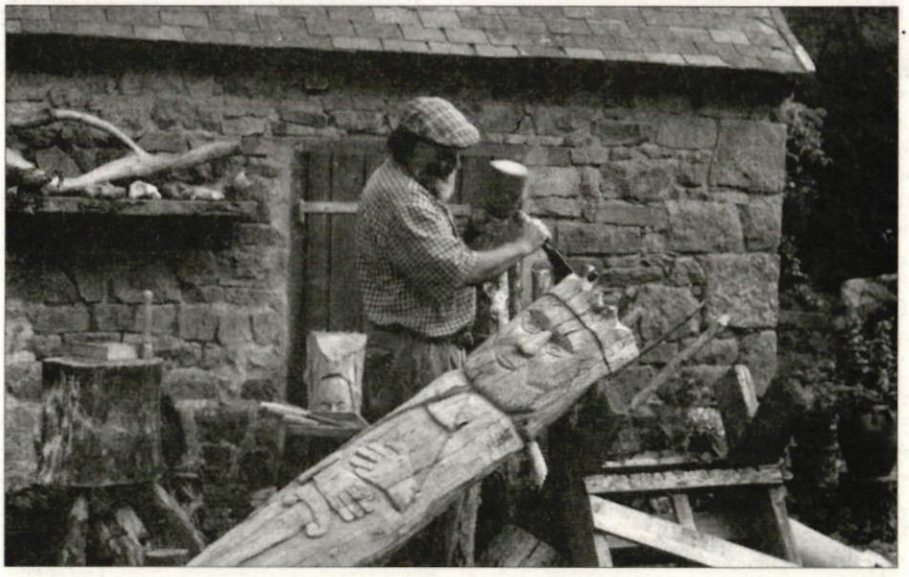
Fañch Péru : J'habitais Berhet et j'avais été élu conseiller municipal en 1977 sur une liste dont la moyenne d'âge était élevée. C'était une mairie de centre-gauche sans attache politique marquée, comme c'est souvent le cas à la campagne. Le maire en était à son sixième mandat et je fus un conseiller municipal assez actif, notamment sur le plan associatif. Nous avons en particulier créé une association de sports et loisirs "Kanfarded ar vilin gozh". En 1979, je fus candidat UDB aux cantonales, opposé entre autres au maire socialiste de Cavan. Mes idées étaient donc clairement connues à Berhet. Et en 1983, je me suis trouvé en position de "successeur" au maire qui ne se représentait pas. En face de nous, il y avait une liste plutôt marquée à droite. Je suis maire depuis ; c'est mon troisième mandat.

Iffig Rémond : Enseignant au lycée de Carhaix, je suis venu m'installer à Saint-Hernin parce que j'y trouvais le terrain constructible avec un ruisseau que je cherchais. Le maire de la commune était un bon gestionnaire, peu engagé. En 1977 une liste de gauche PCF, PS et sensibilités de gauche avait du mal à se monter. Je suis allé avec eux et j'ai été élu. Pendant 6 ans j'ai acquis l'expérience municipale. Je publiais à cette époque une petite feuille d'information tous les deux mois "Kost'ar min", dont le nom évoquait pour les gens de la commune une orientation à gauche. Je la distribuais moi-même dans les maisons !

Le maire ne se représentant pas, c'est moi qui lui ai succédé en 1983.

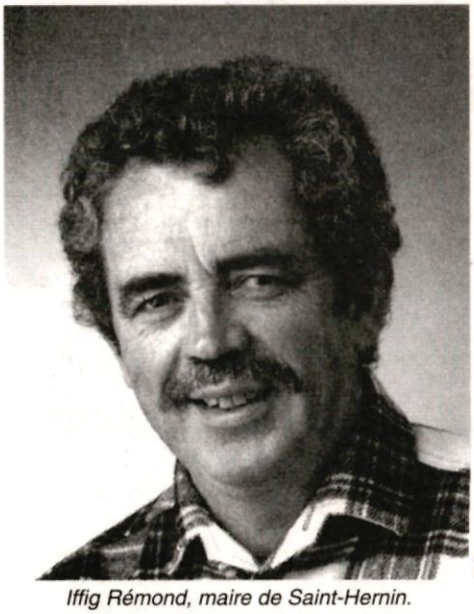
Le PB : Y a-t-il pour vous une manière UDB d'être maire ?

Fañch Péru : Comme tous les maires, je pense, nous avons le souci du développement de la commune, celui de l'entretien de ses routes et de



D.R.

Fañch Péru, se livrant à son passe-temps favori : la sculpture sur bois. Ici un totem du roi Arthur.



D.R.

Iffig Rémond, maire de Saint-Hernin.

la conservation de son patrimoine. Nos moyens sont modestes. A Berhet, avec 700.000 F de frais de fonctionnement annuel ; avec un investissement qui amène notre budget à 1 million de francs, nous ne pouvons faire un "gros" investissement que tous les deux ans.

Etre maire UDB, c'est sans doute, pour moi, porter une plus grande attention à la Bretagne, à sa langue et à sa culture, à son patrimoine naturel et architectural. Ainsi, je ne suis pas pratiquant, mais ma commune abrite la chapelle classée de N.D. de Confort : c'est là un poste de dépenses que nous assumons pleinement...

Iffig Rémond : C'est difficile à dire. Je ne suis pas un maire orgueilleux parce que sa commune abrite une cathédrale ou une mairie flambant neuve ! Non, moi aussi – qui ne suis pas catholique – je tiens en tant que maire UDB à protéger notre patrimoine à tous, chapelles ou église. J'ai tenu aussi à essayer de faire vivre toute l'étendue communale : nous avons créé des fêtes de quartier sur les 3.000 hectares de la commune et pas seulement au bourg. De manière très symbolique, car notre budget ne nous permet de disposer que de 35.000 F pour nos subventions, nous versons chaque année 1 F par habitant à "Carhaix-Tiers Monde" et 1 F par habitant à Diwan.

Je crois aussi qu'être maire UDB c'est protéger notre patrimoine naturel. Et c'est parfois difficile. Quand les intérêts particuliers sont en jeu, il me faut essayer d'être persuasif pour faire comprendre que la destruction de notre paysage bocager ne m'est pas agréable...

Fañch Péru : Je rencontre la même difficulté chez moi. Notre commune a dû acheter un champ près du terrain de sports pour sauver les beaux arbres plantés sur les talus qui entourent cet espace.

Le PB : Pouvez-vous nous présenter des réalisations bretonnes de votre municipalité ?

Fañch Péru : Berhet possède une bibliothèque municipale. Le rayon en langue bretonne est d'autant moins négligé que des élèves de notre commune fréquentent l'école bretonnante de Cavan.

Bien sûr, la signalisation bretonne a été réalisée très tôt dans notre commune : bilingue au bourg et pour les utilisateurs touristiques, monolingue dans le bocage pour la signalisation des écarts et des lieux-dits.

Iffig Rémond : A Saint-Hernin aussi, le bilinguisme a été la règle de la signalisation municipale plus tôt que dans beaucoup de communes. De même notre municipalité a inauguré le papier bilingue pour l'usage administratif.



D.R.

Iffig Rémond à la réception d'un chantier HLM de sa commune.

Fañch Péru : A Berhet, l'originalité a porté sur les mariages bilingues que j'ai instaurés dans notre mairie : à la demande de mes administrés, je célèbre des mariages complètement bilingues, la cérémonie ayant lieu entièrement dans les deux langues. Pour les habitants moins enracinés dans ma commune, je propose lorsque le mariage n'a lieu qu'en français d'y ajouter le "mot du maire" en breton. C'est très apprécié.

J'ai beaucoup aidé aussi la réalisation pendant sept années, d'un stage international de danses irlandaises qui se tenait chez nous en août, chaque été. Cela faisait venir beaucoup de monde dans notre commune. L'hébergement des stagiaires se faisait aussi avec des retombées économiques. Malheureusement cette création, qui nécessitait beaucoup de bénévoles, est un peu en sommeil en ce moment. J'ai l'espoir qu'on pourra la relancer.

Le PB : Saint-Hernin occupe assez régulièrement la "une" de l'actualité, ces derniers mois. Monsieur le Maire pourrait-il nous dire pourquoi ?

Iffig Rémond : Saint-Hernin a la réputation d'être une commune culturellement très bretonne depuis assez longtemps. La "célébrité" que vous évoquez vient plutôt de nos derniers combats politiques contre les partis hexagonaux qui promettaient et ne tenaient pas leurs promesses.

La crise de l'hôpital de Plouguernevel nous a opposés à plusieurs "barons" locaux du PS qui se proposaient de démembrer l'équipement de Carhaix et de le rattacher à Morlaix. Avec la commune de Motreff, celle de Saint-Hernin a organisé le boycott des sénatoriales. On a lancé un référendum populaire qui a obtenu 55 % des votants et 99 % d'approbation de nos positions et analyses.

Puis ça a été la bagarre pour l'implantation du lycée Diwan à Carhaix. On m'a reproché d'avoir voté avec la droite pour que le projet de Diwan se réalise, comme prévu. Je répondrai, à la chinoise, que "blanc ou noir, le bon chat est celui qui attrape les souris".

Mais je crois surtout qu'il faut rester sereins et ne pas désespérer du Centre-Bretagne. Il se fait beaucoup de choses par chez nous. Les initiatives ne manquent pas, le dynamisme non plus. Ceux qui voudraient nous mettre au pas arrivent trop tard...

'Y a photo

D'après un maire bigouden (donc c'est vrai !) un voyage récent d'un personnage politique breton en Chine a donné lieu à des situations comiques. Par sa masse, sa barbe et (en marchant vite) sa physionomie, nos amis chinois confondaient souvent notre Breton typique avec... Pavarotti !

Vous avez compris que les Chinois confondent chantant et... Cozan.

Les autres membres du groupe se plaçaient souvent quelques mètres en arrière du maître afin de bénéficier des réactions de l'extrême Lorient.

A voir certains journaux, au lendemain des manifs, on peut se demander si la méthode un peu modifiée dans ses objectifs, n'a pas été réadaptée.

En effet, chacun sait que pour la défense de l'identité bretonne et de la langue en particulier, aux yeux de certains journalistes, il y a d'un côté Cozan, gros comme ça, et de l'autre, tout petit, le reste du monde. On n'est pas là pour discuter, c'est comme ça. Moralité, le petit malin qui veut montrer qu'il était à la manif se tient systématiquement le plus près possible du grand maître, pour assurer sa présence sur la photo.

Et là, il faut dire que le résultat est franchement comique. Car voir un certain nombre de loustics qui n'en ont rien à secouer, mais qui sentent le vent porteur, jouer les breizhous typiques, c'est assez drôle, il faut le dire. Même si cela ne dure que ce que durent les roses et autres fleurs fragiles.

Bien la peine de sodomiser les libellules juridiques à propos de Diwan à Carhaix... après vingt ans de promesses alternant avec les sabotages...

Hors de tout "sectarisme" bien sûr !

Joël GUEGAN

Fils de pub

L'autre jour, j'ai eu la divine surprise de trouver dans ma boîte aux lettres un texte de notre député européen. O certes, ce n'était pas un courrier personnel (je sais bien que même un masochiste de l'envergure de Gérard d'Aboville ne peut pas écrire personnellement à tous les citoyens européens), mais enfin, que l'unique parlementaire européen de Bretagne donne signe de vie est en soi une source de réconfort.

S'agissait-il pour notre galérien volontaire de rendre compte de la pertinence de son action au Parlement européen, ou encore, en cette période préélectorale, de faire part de ses engagements dans l'hypothèse (saugrenue) où il accomplirait un second mandat ? Pas du tout. En fait, Gérard d'Aboville m'écrivait pour me préconiser l'achat d'un véhicule de la marque Skoda, une voiture méga-top selon ses dires. Alors, là, j'en suis resté tout esbaudi. J'ignorais qu'un parlementaire, même européen, avait le droit de faire de la publicité. Il faudra que je consulte un collègue juriste pour en avoir le cœur net mais, jusqu'à plus ample informé, je reste persuadé que c'est absolument interdit, pour des raisons déontologiques dont l'évidence ne s'est apparemment pas imposée à l'esprit de Gérard d'Aboville. A moins qu'il ne connaisse des fins de mois difficiles et ait décidé de passer outre. Après tout, un député européen ne perçoit guère que 31.380 F net par mois, auxquels s'ajoutent 21.738 F de frais ordinaires.

Remarquez que, d'une certaine manière, il est rassurant de constater que notre député, tout RPR qu'il soit, se montre pro-européen en défendant les couleurs d'une marque tchèque.

A y bien réfléchir, il y a peut-être une autre explication : comme il semble que d'Aboville ne soit plus en odeur de sainteté du côté du RPR où on estime que même l'incompétence a ses limites, notre "rameur fou" ne serait-il pas en train de préparer un nouvel exploit : le tour du monde en voiture, en solitaire et sans escale ?

R.D.


D.R.

Lettre aux ennemis de Diwan

L'apparente unanimité des formations politiques à soutenir le projet Diwan de Carhaix était naturellement factice. Les ennemis de l'enseignement en breton, qui dissimulaient jusqu'à présent leurs sentiments, commencent à tomber les masques et à manifester ouvertement leur hostilité face à l'ouverture du lycée Diwan. On en veut pour preuve la motion qui a circulé dans les municipalités du Pays de Carhaix et qui a été votée en grande hâte par les élus socialistes et apparentés de Poullaouen, de Cléden-Poher, de Plounévezel et de Kergloff. Cette motion accuse explicitement Diwan de ne pas être raisonnable (!) et lui demande d'accepter l'une des propositions du Préfet de Région, c'est-à-dire l'installation dans des préfabriqués ou dans le lycée public Paul Sérusier.

Dans ce texte, il est également souligné que le projet serait coûteux, que le taux d'encadrement des lycéens serait trop élevé et que les retombées économiques seraient douteuses.

Ces allégations sont totalement dénuées de fondement. En particulier, il faut savoir que le taux d'encadrement (1 enseignant pour 8 élèves en ce qui concerne le lycée Diwan) correspond au rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants en poste et n'a rien d'atypique pour un établissement qui a vocation à croître (le taux d'encadrement dans les petits lycées est de 1 enseignant pour 10 à 11 élèves).

La fédération du Finistère de l'UDB, face à cette attaque sournoise a réaffirmé son soutien total à Skol Diwan et sa volonté de se mobiliser de toutes ses forces pour contribuer à l'ouverture du lycée en septembre. Par ailleurs, nous dénonçons le misérable petit complot fomenté par le PS dans le but de mettre en difficulté Iffig Rémon, le maire UDB de Saint-Hernin. Cinq conseillers proches des socialistes, téléguidés par leur maître, n'ont pas hésité depuis deux semaines à faire cause commune avec la droite pour tenter de sanctionner un homme qui a le tort, à leurs yeux, de ne pas faire allégeance aux socialistes et de manifester son attachement à la Bretagne et à la langue bretonne. Nous sommes totalement solidaires du maire de Saint-Hernin et condamnons l'attitude du conseiller général Ferrand. Cet homme, "dépendantiste sectaire" s'il en est, porte une lourde part de responsabilité dans la situation délétère constatée actuellement dans le pays de Carhaix.

Si les dirigeants finistériens du PS ont quelque influence sur ce jeune homme, peut-être pourraient-ils lui signaler que le temps des Guichard et des Marcellin est révolu ?

Ronan DIVARD
Responsable fédéral UDB du Finistère

Emplois fictifs à la mairie de Paris : Chirac "au-dessus du lot"... ou si Versailles m'était conté

L'affaire des emplois fictifs à la mairie de Paris, du temps où Chirac, alors maire de la capitale française et président du RPR, faisait payer les permanents de son parti par les contribuables et la façon dont le Chirac devenu locataire de l'Élysée s'est vu absous par la Justice en disent beaucoup plus que des thèses universitaires sur l'idée que l'on se fait de la démocratie en France, chez ceux qui nous gouvernent.

En France, le chef de l'État n'a pas à redouter les foudres de la Justice sauf s'il se rendait coupable de haute trahison. Mais comme la Constitution ne définit pas le crime de haute trahison, Chirac peut dormir sur ses deux oreilles. Pourtant la France se targue d'incarner "l'idéal républicain" à la face du monde. Or qu'est-ce que la République sinon l'égalité des citoyens devant la loi ?.. "Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais", telle devrait être la devise de la France.

Chacun le sait, cette affaire de détournement de fonds publics pour financer des activités politiques partisanes n'est pas la première du genre, loin s'en faut. Les principaux partis qui participent actuellement au pouvoir central et ceux qui aspirent à le reconquérir ont usé et usent encore (ne soyons pas naïfs !) de méthodes comparables à différents niveaux et dans différents milieux : surfacturations sur les marchés publics dans les collectivités locales, détournement de subventions à caractère social par des associations-écrans, utilisation discrétionnaire des fameux fonds secrets du gouvernement et des parlementaires (les dernières élections cantonales à Carhaix sont un cas d'école !)... Mais l'affaire Chirac, parce qu'elle implique le premier personnage de l'État, vient nous rappeler que le fait du prince a toujours cour(s) et que de ce point de vue la France de Chirac est plus proche du Versailles de Louis XIV que des démocraties modernes d'Europe du Nord qui, elles, comble de l'ironie, ont souvent gardé leur roi ou leur reine ! A tout prendre, la couronne danoise est bien plus franche que le franc !

Solenn LE ROUZIC

Après l'Ecosse et le Pays de Galles...
Un statut politique particulier pour la Bretagne !

Grand débat organisé par l'UDB le samedi 29 mai (10 h - 17 h 30) à Ploemeur (près de Lorient)

Le 6 mai, les Ecossais vont élire leur nouveau Parlement et les Gallois leur Assemblée nationale, conformément aux statuts particuliers adoptés par référendum les 11 et 18 septembre 1997. Le Peuple Breton reviendra, bien sûr, dans le détail sur les résultats de ces élections dans son prochain numéro, en particulier sur les résultats des partenaires de l'UDB au sein du Parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE), à savoir le Scottish national party (SNP - Parti national écossais) et le Plaid Cymru (Parti gallois). Les sondages les mettent pour le moment en seconde position, juste derrière le Labour de Tony Blair et devant les conservateurs et les libéraux-démocrates.

En Bretagne, l'événement aura lieu le samedi 29 mai, au centre de loisirs et de congrès l'Océanis de Ploemeur, près de Lorient. Ce jour-là, une centaine de délégués de l'UDB adopteront la version définitive du projet de statut particulier pour la Bretagne rendu public en juillet dernier à Douarnenez. Pour autant la réunion sera ouverte au public, d'autant plus que l'après-midi, l'UDB accueillera des représentants écossais du SNP et gallois du Plaid Cymru qui seront de tout nouveaux parlementaires dans leur pays. Un événement international !

Pour des raisons de logistique (l'amphithéâtre de l'Océanis peut accueillir jusqu'à 200 personnes), il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire aux coordonnées suivantes : UDB, BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex. Répondeur/fax 02.97.84.85.27.

Planning de la journée : 10 h, accueil ; 10 h 30/12 h 30, examen des amendements au projet de statut pour la Bretagne et vote ; 14 h 30/16 h, interventions des parlementaires écossais et gallois ; 16 h 15, débat avec le public sur l'avenir de l'Ecosse, du Pays de Galles et de la Bretagne en Europe ; 17 h 30, fin de la journée.

Outrances

"Il faut éviter de tomber dans l'outrance" a dit François Cuillandre, secrétaire du P.S. finistérien, à la mi-avril, au sujet du dossier Diwan. Il a drôlement raison le député ! Il ne faudrait tout de même pas que les créateurs et défenseurs de Diwan exagèrent. Même si le parlementaire avoue "Il y a un an, Diwan sentait les limites de son statut, nous n'avons pas été bons à l'époque", il ne faudrait tout de même pas accabler les socialistes de Bretagne, authentiques défenseurs du brezhoneg, comme chacun sait.

Après tout, depuis la Libération, il n'y a eu que 42 propositions de statut de la langue bretonne déposées sur le bureau de l'Assemblée "nationale" et jamais inscrites à l'ordre du jour !

Après tout, Louis Le Pensec a attiré l'attention du Président de la République sur "les conséquences fâcheuses" du refus français de signature de la Charte européenne des langues régionales et ceci, alors qu'il était au Conseil des ministres un ministre assez important. Certes, c'était il y a sept ans, en novembre 1992 et le Président de la République s'appelait Mitterrand, mais comme le dit Cuillandre, il faut éviter de tomber dans l'outrance...

Donc "soyons raisonnables", comme le demande une pétition des élus socialistes du Centre-Bretagne. Et les Bretons qui n'auront pas encore assez reçu de coups de pied au cul pourront toujours tendre leurs fesses !

Ronan PAGAN



Réunification administrative de la Bretagne : en Loire-Atlantique, le PCF et FO sont contre et tiennent à le faire savoir



D.R.

Manifestants de mars dernier.

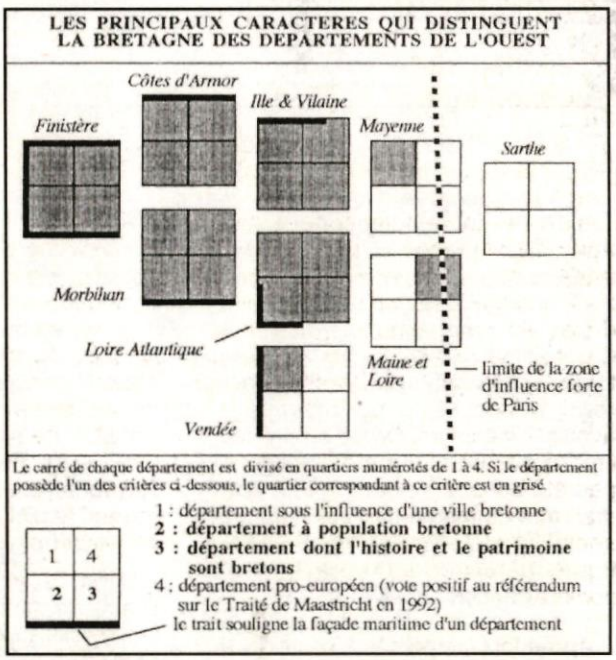
Dans le camp de ceux qui refusent aux habitants de Loire-Atlantique le droit de vivre dans la région de leur choix, il y a la version "soft" (le PCF) et la version "hard" (FO).

Dans "Les Nouvelles de Loire-Atlantique", organe du PCF 44, les amis de Robert Hue ont écrit, après la manifestation du 6 mars : "*il y a un débat historique, culturel voire traditionnel qui paraît bien accessoire au regard des enjeux européens*". On est heureux d'apprendre que les communistes français ont enfin découvert qu'il existait "des enjeux européens", ce qu'ils se sont évertués à nier pendant des décennies pour combattre tout transfert de compétence vers l'Europe. Mais ils ne semblent pas savoir que les communistes de Catalogne (Iniciativa per Catalunya) et du Pays Basque (Izquierda unida) sont partisans du droit à l'autodétermination. Et le PCF 44 d'ajouter au sujet de la réunification administrative de la Bretagne : "*Ce débat n'est pas une préoccupation extrêmement large au regard des 2 500 manifestants venus de toute la Bretagne et de la Loire-Atlantique*". C'est bien la première fois que pour évaluer le succès d'une manifestation populaire, le PCF s'en tient aux chiffres de la police ! Chevènement lui-même a vu "3 000 pèlerins". Quand le PCF est partie prenante d'un défilé, les chiffres fournis par la police sont facilement triplés ! Etonnante aussi la façon dont le PCF élude le sondage de la société TMO paru dans Ouest-France le 7 mars qui montre que 68 % des habitants de Loire-Atlantique souhaitent la réunification administrative de la Bretagne (contre 63 % en 1985). L'apprentissage de la transparence est une sacrée corvée quand on a été habitué à la langue de bois. Qu'il est long le chemin de la mutation, Robert !

Le PCF 44 reste mesuré dans son opposition. Avec FO, c'est un autre langage, celui du dénigrement et de l'insulte. Dans l'organe pays-deloirien des affidés de Marc Blondel, "L'Ouest syndicaliste", les manifestants du 6 mars sont traités successivement de "pèlerins" (ce n'est pas très original) de "chouans" et de "pétainistes". Un comble quand on sait que l'actuel découpage régional résulte précisément d'un décret du régime de Pétain. Un comble aussi quand on sait que le rédacteur en chef de "L'Ouest syndicaliste", Joël Bonnemaison, est connu dans le Landerneau syndical pour ses amitiés villiéristes et lépénistes. Faut-il s'en étonner ? Force ouvrière est un attrape-tout où se côtoient, sans trop de discrétion, les troskystes tendances Laguiller et Lambert et les nationaux-xénophobes tendances Le Pen et Mégret. Drôle de façon de concevoir un "syndicalisme indépendant" (sic) !

Le PCF et FO ont donc tenu à faire savoir que l'opinion de la majorité importait peu et qu'ils se rangeaient du côté du président de droite du Conseil général, Luc Dejoie. Doit-on s'en offusquer ? Après tout, mieux vaut des adversaires qui affichent franchement leur hostilité, même de façon outrancière comme dans le cas de FO, que de vrais-faux amis qui se disent ouverts à la discussion tout en maintenant la porte solidement fermée.

K.G.



Document CUAB

Le C.U.A.B. (Comité pour l'unité administrative de la Bretagne) vient d'éditer un dossier "La Bretagne réunie pour l'Europe", d'où est extraite l'illustration graphique de cette page. Ce dossier est disponible au CUAB, 3 rue Harouys, 44000 Nantes (16 F franco, 26 F franco pour 2 exemplaires), chèques à l'ordre du CUAB.

Des Bretagnes... où les déséquilibres s'accentuent

Alors que les débats sur les orientations du prochain contrat de plan État-Région battent leur plein, il nous est apparu important de dresser un bilan des déséquilibres économiques et démographiques qui caractérisent la Bretagne d'aujourd'hui. Trois tendances de fond sont volontiers évoquées. C'est ainsi que les disparités croissantes entre Basse et Haute Bretagne sont souvent mises en avant, jusqu'à parler parfois, par analogie avec la situation constatée dans l'hexagone, de Rennes et du "désert breton". De même, sont fréquemment opposées une Bretagne littorale supposée prospère et attractive et une Bretagne centrale en déclin démographique accéléré et atone économiquement. Enfin, et de plus en plus souvent, la fracture Nord-Sud est mise en exergue, une sorte d'héliotropie amenant nos compatriotes à se rapprocher du littoral sud. Tout cela, nous le verrons, est en grande partie vrai, mais ces trois tendances de fond connaissent des exceptions et peuvent avoir des effets qui se cumulent ou se compensent. La complexité de la situation que connaît la Bretagne est bien mise en évidence par l'analyse de l'état et de l'évolution de plusieurs indicateurs économiques et démographiques des 21 zones d'emploi.

Les disparités économiques

Elles peuvent être constatées à travers plusieurs indicateurs : c'est ainsi que l'on observe d'importants écarts dans les salaires moyens, écarts qui résultent en grande partie des effets de "structure" de l'emploi salarié. Ainsi, le salaire moyen élevé constaté à Lannion s'explique en grande partie par la forte proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures (10,2 contre 7,8 pour l'ensemble de la Bretagne administrative), l'âge moyen des salariés le plus élevé (d'où des effets d'ancienneté) et par la présence d'activités plutôt bien rémunérées en général (électronique et télécommunications). De même, Nantes, Rennes et Brest, tirent parti d'une répartition des qualifications et des activités qui tend à élever le niveau moyen de rémunération. A l'opposé, dans les zones d'emploi du bas du classement, on constate la domination des industries peu rémunératrices, en particulier agro-alimentaire avec une plus forte proportion d'ouvriers à faible qualification.

L'examen du revenu fiscal moyen par foyer confirme l'existence de fortes disparités dans la richesses des ménages : ce sont les zones de Rennes, de Nantes et de Vannes qui sont les mieux loties tandis qu'en queue de peloton, on trouve Guingamp, Redon, Ploërmel, Pontivy-Loudéac, Châteaubriant et Carhaix se disputant la dernière position (Carhaix présente un revenu moyen imposable de 20 % inférieur à la moyenne B4 !).

En termes de chômage, les disparités géographiques sont encore plus marquées. Vitré demeure la zone qui a le plus faible taux de chômage (6,3 %) tandis que c'est à Saint-Nazaire qu'il atteint son maximum (17,0 % !). Un faible taux de chômage n'est toutefois pas toujours le signe d'un dynamisme économique : ainsi, des régions peuvent connaître un faible taux de chômage... parce que la population active y est devenue très faible. De même une croissance de l'emploi n'implique pas nécessairement une diminution du chômage. Dans les zones créatrices de nouveaux emplois privés, on attire les demandeurs d'emploi des zones voisines et donc on augmente le chômage ! Ces indicateurs sont en effet fortement soumis à l'influence de l'évolution démographique de la zone et des mouvements migratoires de la population active. Par ailleurs, il conviendrait en toute logique d'intégrer à l'analyse la répartition emplois privés/emplois publics pour prendre la réelle mesure du chômage. Ainsi, par exemple, le taux de chômage constaté à Brest donne une vision quelque peu biaisée de l'ampleur des difficultés rencontrées, du fait du taux très élevé d'emplois publics (41,2 % contre 28,6 % en moyenne B4), d'autant que ces emplois publics sont de plus en plus menacés par le désengagement de l'Etat jacobin.

L'analyse du nombre d'actifs, limitée à la Bretagne administrative, met une nouvelle fois en évidence le dynamisme de Vannes et de Rennes, ainsi que de leur périphérie (Saint-Malo, Auray et Vitré). En 1997, la seule zone de Rennes a bénéficié de 30 % des 18 000 emplois salariés créés ! Quatre zones d'emploi peuvent à l'inverse être considérées comme en grande difficulté. Le recul de l'emploi s'y accompagne d'une baisse de la population. Il s'agit de zones centrales - Carhaix et Pontivy-Loudéac, et des zones de Guingamp et de Fougères, frappées par la crise de leurs industries traditionnelles (téléphonie et chaussures). On constate que la zone de Carhaix est une nouvelle fois en queue de peloton. Elle offre peu d'opportunités d'insertion, hormis dans l'agro-alimentaire, ce qui conduit les jeunes à émigrer massivement.

Si l'on retient comme indicateur du dynamisme économique, le taux de création d'entreprises, le constat général n'est modifié que de manière marginale. Les huit zones dont le taux de création est sensiblement inférieur à la moyenne sont celles de Châteaubriant, de Morlaix et de Ploërmel, de Guingamp, de Carhaix, de Vitré et de Pontivy-Loudéac, Fougères fermant cette fois la marche. Ce sont les zones du Sud-Est qui sont les plus créatrices d'entreprises (Nantes, Saint-Nazaire, Vannes et Auray).

Les disparités démographiques

Le dernier recensement qui mettait clairement en évidence l'existence de zones "jeunes" et de zones "âgées" a été confirmé par l'évaluation de 1995. Sans surprise, les bassins de Rennes et de Nantes présentent les pyramides des âges les plus jeunes. On n'y compte respectivement que 16,4 % et 17 % d'habitants de plus de 60 ans. Les autres zones caractérisées par la jeunesse relative de leur population sont Vitré, qui le doit à sa forte fécondité et à son développement économique, Brest qui tire parti de son université et Vannes, qui attire à tout âge. Les populations de Châteaubriant et de Saint-Nazaire présentent également une pyramide des âges bien plus satisfaisante que la moyenne, du fait en particulier de taux de fécondité assez élevés. Par contre, depuis plu-

Ne pouvant nous contenter d'une analyse limitée à la seule Bretagne administrative, nous nous sommes attachés à intégrer autant que faire se pouvait la Loire-Atlantique dans cette étude. Il va de soi toutefois que le découpage administratif aberrant qui place ce département dans la pseudo-région des Pays de la Loire a pour effet de compliquer terriblement l'analyse et de rendre plus délicates les comparaisons et les commentaires.

sieurs décennies, l'exode des jeunes adultes et la chute de la fécondité ont condamné la zone de Carhaix à un vieillissement accéléré. Les plus de 60 ans représentaient en 1995 un tiers de la population (12 points de plus que la moyenne bretonne). Par ailleurs, la moyenne d'âge y était déjà en 1990 de 44 ans contre 37,9 pour la moyenne régionale ! D'autres zones suivent le même chemin : Guingamp, Lannion, Quimper, Morlaix, Pontivy-Loudéac, Dinan...

En ce qui concerne les évolutions entre 1990 et 1995, la zone de Vannes est en tête en termes de pourcentage (+ 6,93 %), même si c'est celle de Nantes qui enregistre la variation absolue de population la plus importante avec un gain de 34 000 habitants en 5 ans, juste devant celle de Rennes (+31 000 habitants). On peut identifier trois types de situations :



Les zones d'emploi de Bretagne.

D.R.

– les zones en expansion : Vannes, Rennes, Auray, Nantes, Vitré, Saint-Malo et Saint-Nazaire (Lorient était dans cette catégorie sur la période 82-90).

– les zones stables ou à faibles croissances : Brest, Redon, Saint-Brieuc, Quimper, Lannion, Lorient,

– les zones en décroissance : Fougères (dont le solde migratoire s'améliore), Dinan, Guingamp, Morlaix, Ploërmel, Plontivy-Loudéac, Châteaubriant et Carhaix.

Les disparités territoriales se confirment et s'accentuent. Les taux d'accroissement des zones en expansion augmentent sur la période 90-95, sauf dans la zone de Saint-Nazaire. Ils diminuent partout ailleurs sauf dans la zone de Fougères. Comme le souligne l'Insee : "Au niveau de l'hexagone, on observe une moindre dispersion des taux de croissance, ce qui tend à montrer que les efforts en matière d'aménagement du territoire sont plus efficaces dans la plupart des régions. C'est la Bretagne qui a connu la plus forte progression de la dispersion au cours des quinze dernières années" ! Les zones de Rennes et de Nantes dominent par la solidité de leur croissance qu'elles doivent autant à leur bilan naturel qu'à leur bilan migratoire. Les zones de Vitré et de Saint-Malo profitent, par effet de périphérie, du dynamisme du pôle rennais (même si la zone de Saint-Malo bénéficie surtout d'une attraction particulière, notamment à l'égard des retraités). De la même manière, la proximité de Nantes, qui va tirer parti de nouvelles délocalisations (500 emplois du département informatique de la SNCF) et qui a le vent en poupe, a un effet bénéfique sur les indicateurs de la zone de Saint-Nazaire, qui continue à progresser en nombre d'habitants en dépit d'un taux de chômage record. La ville de Vannes et sa zone d'emploi constituent le troisième pôle de développement démographique de Bretagne, ses résultats avantageux s'étendant en partie jusqu'à la zone d'Auray. Brest dont le peuplement est relativement jeune, aurait dû connaître une évolution plus favorable que celle qui est constatée, mais elle pâtit d'un déficit migratoire persistant (-0,20 %) en moyenne annuelle. Les huit zones le plus touchées ne le sont pas pour les mêmes raisons : si les zones de Guingamp et Morlaix sont en décroissance du fait essentiellement d'un solde naturel négatif, ce sont les déficits migratoires qui expliquent pour l'essentiel l'évolution négative des zones de Ploërmel, Pontivy-Loudéac, Châteaubriant, Fougères. Si Dinan et Carhaix perdent sur les deux tableaux (solde naturel et solde migratoire), la zone de Carhaix reste de très loin la plus défavorisée. Depuis plusieurs décennies, elle cumule déficit naturel et déficit migratoire.

Les projections démographiques établies par l'Insee (modèle Omphale), donnent une idée de l'état de la population à l'horizon 2020, si rien n'est fait pour enrayer cette évolution.

Le modèle Omphale, il faut le souligner, ne représente une prévision que si on fait abstraction de toute politique volontaire d'aménagement de territoire. Omphale ne fait qu'enregistrer les évolutions présentes et les projette dans l'avenir avec un maintien des indicateurs démographiques. C'est le contraire d'une politique, mais cela peut aider au diagnostic.

Pour ce qui est de la Bretagne administrative, quatre zones verraient leur population chuter de plus de 10 % : Carhaix qui perdrait près d'un quart de ses habitants, Fougères, Guingamp et Pontivy-Loudéac. Cinq autres zones connaîtraient également un déclin démographique, mais de moindre ampleur : Morlaix, Lannion, Dinan, Ploërmel et Saint-Brieuc. Trois zones seraient caractérisées par une stabilité ou une croissance très modérée : Quimper, Brest et Redon. Lorient, avec une croissance de 8,5 % tirerait son épingle du jeu tandis que deux pôles principaux - Rennes-St-Malo-Vitré et Vannes-Auray - bénéficieraient d'un réel essor démographique.

De la nécessité de revoir la politique d'aménagement du territoire

On peut conclure de cette analyse que, sur l'ensemble des 21 zones, cinq ressortent du lot, de manière très nette : Vannes en valeur relative est la zone qui bénéficie le plus des évolutions de ces dernières années que ce soit sur le plan démographique ou économique. Tous les indicateurs sont excellents et elle entraîne dans son sillage la zone voisine d'Auray. En valeur absolue, ce qui domine dans l'analyse, c'est naturellement le poids croissant des agglomérations nantaise et rennaise, cette dernière étendant son influence bénéfique à Vitré, qui dispose par ailleurs d'atouts propres.

Un autre aspect marquant de cette analyse tient à l'accentuation des déséquilibres entre les deux métro-

poles de Haute-Bretagne et le pôle brestois, ce dernier étant bien plus affecté par la crise économique et en stagnation démographique, avec un solde migratoire d'actifs particulièrement préoccupant. Il est évident qu'à terme, le déclin relatif de la région brestoise représente une menace sur l'ensemble de la dynamique de l'Ouest breton, d'autant plus que les effets des restructurations de la défense vont se poursuivre et s'amplifier : on prévoit au total une perte de 8 000 et 10 000 emplois liés à la construction navale militaire. Pourtant, le 1er mars, devant un parterre d'élus et de "décideurs", le Préfet de région, Yves Mansillon, expliquait benoîtement qu'il n'y avait pas lieu de parler du déclin du Finistère et qu'une telle appréciation était avant tout d'ordre psychologique !

Ce farceur justifiait ainsi ce mensonge : "Il est maladroit et dangereux d'invoquer un déclin au moment où l'on cherche à attirer des investisseurs et à mobiliser toutes les énergies" !

L'analyse met également en évidence les zones d'emplois les plus mal loties, celles sur lesquelles devrait logiquement porter prioritairement l'effort en matière d'aménagement du territoire. Si toutes les régions centrales de Bretagne souffrent particulièrement (Ploërmel, Pontivy-Loudéac, Redon...) c'est la situation de la zone de Carhaix qui doit nourrir les inquiétudes les plus vives, en dépit des mesures déjà prises en matière d'aménagement du territoire par le Galcob et dont l'efficacité s'avère malheureusement très insuffisante ! Il est urgent de prendre des mesures d'envergure si on veut éviter la désertification du Centre Ouest Bretagne ! Le constat est effrayant lorsqu'on entreprend de situer la position de Carhaix au niveau hexagonal : sur les 348 zones d'emploi répertoriées en France, Carhaix est en 334e position pour le revenu net imposable, en 329e position en ce qui concerne la proportion de moins de 20 ans, en 7e position par contre en ce qui concerne la proportion de plus de 60 ans et à la 340e place en ce qui concerne l'évolution globale de la population ! Par ailleurs, la zone de Carhaix est la seule à ne tirer aucun profit des activités touristiques (le nombre d'emplois touristiques en moyenne sur l'année 1997 n'est que de 79 contre 1949 dans la zone d'Auray, incluant Quiberon et Belle-Ile, par exemple !). Il est permis de douter de l'impact du tourisme "vert" sur l'économie !

Un autre constat majeur est qu'il est erroné d'opposer de manière tranchée Bretagne centrale et pourtours bretons : deux zones de l'Est breton (Châteaubriant et Fougères) et deux zones

Indicateurs démographiques

	Population (1990)	Population (1995)	Évolution de la population entre 90 et 95	Projection de population (modèle Omphale) évolution de 1990 à 2020
Lannion	91 357	91409	+ 0,05 %	- 6,4 %
Rennes	521 668	552 535	+ 5,92 %	+ 23,7 %
Brest	360 572	362 829	+ 0,62%	+ 1,1 %
Qimper	264 057	266 344	+ 0,87 %	+ 0,4 %
Lorient	257 392	258 511	+ 0,43 %	+ 8,5 %
Vannes	154 334	165 036	+ 6,93 %	+ 33,7 %
Saint-Malo	115 914	119 975	+ 3,50%	+ 16,7 %
Saint-Brieuc	203 795	205 099	+ 0,64%	- 1,9 %
Morlaix	126 889	125 237	- 1,30 %	- 8,4 %
Guingamp	91 725	87 894	- 4,18 %	- 16,5 %
Auray	71 962	75 888	+ 5,46 %	+ 22,6 %
Dinan	89 286	88 321	- 1,10 %	- 5,7 %
Vitré	61 001	63 730	+ 4,47 %	+ 23,1 %
Carhaix	72 837	69 780	- 4,20 %	- 23,0 %
Redon	68 128	68 813	+ 1,01 %	+ 1,1 %
Fougères	68 212	67 879	- 0,49 %	- 17,9 %
Pontivy-Loudéac	120 348	117 766	- 2,16 %	- 12,3 %
Ploërmel	58 979	58 370	- 1,03 %	- 4,1 %
Nantes	725 601	759 493	+ 4,67 %	-
Saint-Nazaire	254 322	258 883	+ 1,79 %	-
Châteaubriant	84 123	82 947	- 1,40 %	-
Ensemble (B5)	**3 859 684**	**3 946 739**	**+ 2,26 %**	-

Indicateurs économiques

	Salaire net (1996) (1995 pour la Loire-Atlantique)	Revenu net imposable moyen par foyer après abattements et déductions (1994)	Taux chômage (31/12/97)	Évolution de la population active (1990-1997)	Taux moyen annuel de création d'entreprises (1993-96)
Lannion	9 897	78 727	12,6 %	+ 1,1 %	6,9 %
Rennes	9 646	88 195	10,3 %	+ 10,7 %	8,0 %
Brest	9 234	81 737	12,1 %	+ 5,9 %	7,3 %
Quimper	9 002	77 911	11,9 %	+ 1,7 %	7,0 %
Lorient	8 960	76 369	13,6 %	+ 4,2 %	7,5 %
Vannes	8 854	83 356	11,6 %	+ 11,1 %	9,5 %
Saint-Malo	8 843	79 146	14,3 %	+ 5,1 %	6,8 %
Saint-Brieuc	8 809	79 103	11,3 %	+ 3,5 %	7,1 %
Morlaix	8 699	72 112	10,2 %	+ 1,6 %	6,1 %
Guingamp	8 638	68 731	13,0 %	- 1,9 %	5,6 %
Auray	8 538	78 174	13,4 %	+ 5,1 %	8,9 %
Dinan	8 411	71 499	12,2 %	+ 2,3 %	7,0 %
Vitré	8 246	74 184	6,3 %	+ 6,0 %	5,3 %
Carhaix	8 141	63 139	9,8 %	- 6,5 %	5,4 %
Redon	8 128	67 645	11,9 %	+ 3,1 %	6,6 %
Fougères	7 970	71 475	9,8 %	- 3,9 %	4,4 %
Pontivy-Loudéac	7 918	68 113	9,4 %	- 1,9 %	5,3 %
Ploërmel	7 747	66 837	9,1 %	+ 0,2 %	6,1 %
Ensemble (B4)	**8 967**	**78 286**	**11,4 %**	**+ 4,7 %**	**7,2 %**
Nantes	9 532	87 000	13,9 %	-	9,6 %
Saint-Nazaire	9 006	80 000	17,0 %	-	9,6 %
Châteaubriant	7 771	64 000	12,6 %	-	6,4 %

Il va de soi que les zones d'emploi ne sont pas des entités homogènes. Ainsi, une analyse plus détaillée de la zone d'emploi de Quimper aurait permis de mettre en évidence les importantes difficultés rencontrées dans certaines zones littorales : ainsi, il faut savoir que sur l'ensemble de la Bretagne, c'est l'aire urbaine de Douarnenez qui est de très loin la plus touchée avec une baisse de population annuelle de 1,07 % (!), tandis que les premières estimations locales du recensement 99 dans le Cap Sizun laissent apparaître des résultats encore pires que ceux, pourtant catastrophiques, auxquels on s'attendait (la baisse de population dépasserait les 15 % dans les communes de la pointe ! (Ouest-France, 3/4/66).

Un grand emprunt populaire en Bretagne pour moderniser le réseau ferré breton ?

Une bonne idée du CMB qui doit intégrer les liaisons avec Nantes

Le 20 avril, la direction du Crédit Mutuel de Bretagne a relancé l'idée d'un grand emprunt populaire en Bretagne auquel pourraient s'associer les autres banques et le Conseil régional. Lancée une première fois en 1993, l'idée n'avait pas retenu l'attention d'Yvon Bourges. Aujourd'hui la direction du CMB considère que les conditions optimales sont réunies : des taux d'emprunt très bas, un Conseil régional parmi les moins endettés. S'y ajoute la volonté des Bretons de participer activement au développement du pays.

Pour le CMB, cet emprunt, qui pourrait réunir au moins 1 à 1,5 milliard de francs, devrait être affecté en priorité à la modernisation du réseau ferré breton. L'UDB applaudit naturellement à cette idée. En effet, l'unité peut se faire facilement entre tous les Bretons autour de l'impérieuse nécessité de rapprocher l'est et l'ouest de la Bretagne par le rail. L'UDB souhaite que cet emprunt serve aussi à améliorer les liaisons avec Nantes, notamment par le nord de la Bretagne, car il n'existe pas en Europe occidentale deux villes aussi proches et de l'importance de Rennes et de Nantes qui soient aussi mal reliées par le rail. Aussi le Crédit mutuel et le Conseil général de Loire-Atlantique devraient être parties prenantes de ce projet.

L'UDB apprécie que la direction du CMB ait pensé à élargir la destination de cet emprunt à des projets de dimension identitaire comme le lycée Diwan de Carhaix. Cette démarche est révélatrice de la nouvelle capacité des Bretons, au tournant du millénaire, à prendre en main leur propre destin.

Jean ROUDAUT

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Des Bretagnes...

(suite)

du Nord-Bretagne (Guingamp, Morlaix) et dont l'une dispose d'une zone littorale significative (Morlaix) présentent également une situation d'ensemble assez médiocre. La comparaison entre Fougères et Vitré, zones voisines aux développements très contrastés, met bien en évidence l'impact des politiques d'aménagement du territoire, notamment en matière de moyens de communication. La zone de Fougères est enclavée, loin des grands axes tandis que Vitré se trouve opportunément au bord de l'autoroute et de la voie ferrée Paris-Rennes. Pour le maire de Fougères, "quand l'idée d'une autoroute des Estuaires s'est ancrée dans les esprits, on s'est dit que c'était enfin notre chance. Parce qu'une quatre voies gratuite rapprocherait forcement le pays de la sphère d'influence rennaise et que cet axe des estuaires devrait naturellement être demain synonyme du développement de relations interrégionales... On sait que de nombreux chefs d'entreprise ne souhaitent pas forcément s'implanter dans une grande ville comme Rennes, mais qu'ils attachent un certain prix à ne pas en être éloignés". De la même manière, il est bien évident qu'un aéroport international à Notre-Dame des Landes changerait totalement la donne pour la zone de Châteaubriant.

La préparation des contrats de plan Etat-région devrait en toute logique être l'occasion d'affirmer avec force la volonté d'infléchir nettement les évolutions en cours et de se donner enfin les moyens d'un rééquilibrage du territoire breton.

La circulaire du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement communiquée aux Préfets précise d'ailleurs à cet égard que "les contrats de plan Etat-Région doivent contribuer à la cohésion territoriale et à l'intégration des populations, porter une attention particulière à la réduction des inégalités sociales dans leur traduction spatiale et exprimer la solidarité au profit des populations et des territoires qui sont les plus fragiles ou qui se trouvent confrontés à des mutations profondes".

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la prise de conscience du caractère crucial d'un rééquilibrage économique et démographique ne ressort pas des premiers travaux. C'est ainsi que le document préparatoire concocté par le Conseil Économique et Social de Bretagne, chef-d'œuvre de jargon technocratique sans consistance, évoque de la manière suivante sa vision de l'aménagement du territoire (priorité 12, "assurer la cohésion territoriale et spatiale"), "c'est multiplier les milieux locaux d'innovation à l'échelle des pays afin d'entraîner une dynamique de développement économique local. C'est valoriser les potentiels spécifiques par la mise en place de réseaux de coopération destinés à améliorer les dotations locales et par les externalités (sic) propices à l'activité des entreprises ; c'est également mettre l'accent sur les services au public et aux entreprises constitutifs de la qualité et de l'attractivité". Si avec des préconisations marquées à ce point du sceau de l'originalité, de l'ambition et de la précision, la Bretagne ne s'en sort pas, c'est à désespérer de tout !

Ronan DIVARD

Sources : Octant hors série, "Tableaux de l'économie bretonne" (1998-99), dossiers d'Octant n°27, Octant n° 65, 68, 71, 73, 75 et 76, Atlas des zones d'emploi (Cd-rom, 1998).

Per-Iann Fournier, créateur de "Roi de Bretagne"

Quelles ont été les étapes de la croissance de "Roi de Bretagne" ?

L'enseigne est née à Plougastel en 1992, du désir de créer une marque de produits bretons de qualité, et pour commencer, des articles de grande diffusion, tels que des marque-pages ou des châles. Ces articles ayant connu un certain succès, nous avons l'année suivante élargi nos activités en ouvrant un atelier d'art, produisant des santons bretons, et une confiturerie dont le fleuron est naturellement, une confiture de fraises de Plougastel. La production menant à la distribution, nous avons créé l'enseigne commerciale "Roi de Bretagne", adjoignant aux produits maison une gamme d'environ trois mille autres produits de négoce, dans des registres aussi variés que l'épicerie et la cave, l'habillement, la musique, les arts de la table... leur point commun étant d'être bretons. Nous avons ouvert le premier magasin de l'enseigne à Brest fin 93, puis un magasin par an, à Lorient, à Quimper, et enfin très récemment, à Paris. Depuis peu, nous commercialisons nos meilleurs produits par le biais d'un catalogue de vente par correspondance, sur lequel nous misons beaucoup.

On peut dire que vous avez été un précurseur dans la mise en équation : Bretagne = Identité + Qualité ?

Oui, par goût et par nécessité. Lorsque j'ai créé RDB avec mon épouse en 1992, nous avions différents objectifs en tête. Nous voulions promouvoir la Bretagne. Puiser dans son extraordinaire richesse culturelle, passée et quotidienne, pour créer ou mettre en avant, en les rassemblant sous une même enseigne, une gamme de produits authentiquement bretons. Il nous semblait nécessaire d'émerger des clichés auxquels la Bretagne s'était longtemps laissée piéger, et de la présenter commercialement sous un angle qualitatif et neuf.

Or, au début, le plus dur a été, justement, d'échapper aux clichés collés à l'identité bretonne et de convaincre qu'il existait bel et bien, travesti par ce que l'on appelle maladroitement "folklore", un authentique art de vivre en Bretagne. Que c'était cela, notre patrimoine. Nous y parvenons progressivement en nous montrant intransigeants sur la qualité des produits que nous vendons, mais aussi sur la qualité de leur présentation.

Aujourd'hui, avec le lancement de la vente par correspondance, RDB se trouve à un tournant de son développement. C'est là le moyen d'accrocher les Bretons de la diaspora ?

Le catalogue de vente par correspondance que nous mettons actuellement en circulation est conçu pour diffuser aussi loin que possible les produits-phares de l'art de vivre breton. Nous y proposons une gamme de plus de cinq cents produits incontournables, de grande qualité, allant de l'article textile marin aux instruments



D.R.

de musique, en passant par les cidres, les bières, et les nombreuses spécialités du terroir – sans oublier les livres, les produits de thalasso, bref tout ce qui fait notre vie quotidienne. Nous nous adressons naturellement, en premier lieu, à la diaspora bretonne, mais aussi aux étrangers, et à tous les amoureux de la Bretagne (*).

A Brest, on a l'impression que vous présentez moins de bouquins et plus de produits alimentaires... et qu'en est-il de l'habillement ?

A Brest, sans doute parce que le marché du livre et des disques est bien pourvu, nous réussissons mieux pour le moment dans les gammes alimentaires et textiles, et les produits qui nous sont propres. Mais ce ne sont pas des données définitives, et d'une ville à l'autre, elles varient. C'est la raison pour laquelle nous offrons, dans nos différents magasins, des sélections de produits légèrement différentes, répondant le plus souplement possible à la demande locale.

Vous cohabitez, géographiquement, au Port de Commerce de Brest avec le "Comptoir Irlandais". Y a-t-il concurrence, complémentarité, ou les deux ?

Il y a complémentarité, puisque ces deux enseignes mettent en avant des pays celtes, donc culturellement proches. Mais il y a aussi concurrence, puisque quelques années après avoir créé le Comptoir Irlandais, je l'ai quitté pour me consacrer à la Bretagne.

"Roi de Bretagne c'est une histoire culturelle avant une histoire d'argent", ai-je lu quelque part... C'est beau mais peut-être un peu exagéré, non ?

Oui, bien sûr que c'est exagéré, surtout à une époque où les marchés sont difficiles! Mais pas si exagéré que cela. Une enseigne fonctionne bien lorsqu'elle est animée de l'intérieur par des objectifs qui ne sont pas uniquement matériels. Il ne faut pas croire que seuls l'argent, le talent et le travail soient nécessaires pour donner de l'accroche à un concept commercial. Il faut aussi éprouver de la passion pour ce que l'on met en avant. Je ne serais pas prêt à faire n'importe quoi pour vendre de la Bretagne, et je sais que cette façon de voir les choses est profondément partagée par tous ceux qui collaborent à la vitalité de l'enseigne, comme Michel Pensec, à Quimper.

Propos recueillis par Herri GOURMELEN

** Ce catalogue (absolument magnifique - NDLR), réalisé en Bretagne à l'imprimerie Cloître de Saint-Thonan, peut être obtenu sur simple demande en retournant le coupon ci-dessous à l'adresse indiquée.*

Je souhaite recevoir gratuitement le catalogue de vente par correspondance édité par Roi de Bretagne.

Nom .....Prénom.....

Adresse.....

.....

Roi de Bretagne -Illien ar Gwen - 29470 Plougastel



P.B. NIV. 425

Yannick Ogor, de la Confédération Paysanne : "La nouvelle PAC est un encouragement aux élevages intensifs hors-sol"

Le 26 mars, au terme d'une négociation de 18 mois, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Berlin, ont adopté une nouvelle Politique agricole commune (PAC). Avec un budget annuel d'environ 40,5 milliards d'euros (265 milliards de francs), l'agriculture absorbe 50 % du budget global de l'Union européenne. Après le charbon et l'acier dans les années 50, l'Europe économique, s'est construite d'abord à partir de l'agriculture dans les années 60. Or, au moment où tant d'hommes politiques insistent, à juste raison, sur la nécessité de construire une Europe politique et de la sécurité qui fait toujours défaut, il est pour le moins paradoxal que la première politique intégrée européenne se voit soumise à un processus de désintégration sous les coups de boutoir du libéralisme américain. Pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette réforme si importantes pour la Bretagne, première région agricole de France et une des toutes premières d'Europe, nous avons rencontré Yannick Ogor, animateur de la Confédération Paysanne en Bretagne. Ce syndicat, qui préside les Chambres d'Agriculture du Finistère et de Loire-Atlantique, représente une alternative face aux tenants du productivisme.

Le Peuple Breton - Lors des négociations intergouvernementales qui ont abouti à l'adoption de la nouvelle Politique agricole commune (PAC) au sommet de Berlin le 26 mars, la Confédération Paysanne avait déclaré que cette réforme devait "*privilégier l'emploi, la préservation des ressources naturelles, l'aménagement du territoire et permettre des échanges transnationaux équitables et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*". La Confédération Paysanne a-t-elle le sentiment d'avoir été entendue par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ?

Yannick Ogor - Non, pas vraiment. Cette nouvelle PAC est dans la continuité de la réforme précédente de 1992 et des accords du GATT (devenue Organisation mondiale du commerce) de 1993. Avec l'accord de Berlin, l'Union européenne renonce à la préférence communautaire qui a fondé la PAC dans les années 60 et s'aligne sur le marché mondial en baissant les prix payés aux producteurs.

Un exemple. La production laitière était, grâce aux quotas, la seule production maîtrisée qui donnait encore des revenus stables grâce à des prix corrects, ce qui permettait d'installer des jeunes. Nous demandions l'extension de la logique des quotas aux productions. Or c'est le contraire qu'on a fait à Berlin en programmant la suppression des quotas laitiers pour 2006 et une baisse des prix de 15 %.

Le revenu de la majorité des agriculteurs va chuter. Conséquences : il faudra agrandir les exploitations pour faire baisser les coûts de production. La nouvelle PAC est dans une logique d'exportation sur les marchés mondiaux. Les victimes en seront les petits agriculteurs et les territoires ruraux en Europe qui vont se vider un peu plus mais aussi les peuples en retard de développement sur les autres continents qui pourront encore moins qu'aujourd'hui assurer leur propre alimentation parce que leurs agriculteurs ne pourront pas résister à la concurrence des produits occidentaux.

PB - Quels seront les effets prévisibles de cette réforme en Bretagne ? Faut-il craindre de nouvelles pertes d'actifs agricoles et une aggravation de l'intensification au détriment de la qualité des produits, de l'eau et des paysages ?

Y.O. - La nouvelle PAC va accélérer la diminution du nombre d'actifs agricoles en Bretagne, en particulier au niveau de la production bovine dont le prix payé au producteur va baisser de 20 %. Or c'est cette production qui aménageait et entretenait le mieux le territoire. Par ailleurs, la baisse du prix des céréales, de 15 % en 2001, éventuellement accentuée en 2002 selon la situation du marché mondial, est un encouragement évident aux élevages intensifs hors-sol porcins et avicoles. Et qui dit intensification, dit suppression d'emplois agricoles.

PB - Un loi d'orientation agricole est en discussion au Parlement français. Elle prévoit la création de contrats territoriaux d'exploitation (CTE) conçus par le cabinet de Louis Le Pensec et censés valoriser une agriculture non seulement productive mais aussi plus respectueuse de l'environnement et des consommateurs. Comment ces CTE vont-ils pouvoir être conciliés avec une PAC encore plus libérale et productiviste que par le passé ?

Y.O. - C'est la grande question. La nouvelle PAC laisse une certaine marge de manœuvre aux Etats de l'Union européenne pour compenser les baisses de prix par des aides directes aux producteurs en fonction d'un critère environnement et d'un critère social (emploi). En théorie, la France pourrait utiliser cette marge de manœuvre pour donner du muscle aux CTE mais chaque État est libre de définir lui-même ce qu'il entend par critère environnemental et critère social.

PB - Mais ça veut dire que le résultat du sommet de Berlin, c'est donc la renationalisation de la PAC dont Chirac, Jospin et Glavany disaient qu'ils la refuseraient catégoriquement pour ne pas casser la solidarité agricole européenne !

Y.O. - Effectivement. C'est le résultat de l'abandon de l'idée d'un modèle agricole européen. D'un côté, on s'aligne sur les prix mondiaux imposés par les États-Unis dont l'agriculture est aujourd'hui hypermécanisée et déshumanisée (on y voit des élevages de 15 000 porcs). De l'autre, on demande aux États de l'Union européenne de gérer les conséquences sociales et environnementales de ce choix. Entre les deux, la solidarité européenne s'effrite.

Les crédits que la France va pouvoir redéployer en fonction du critère environnemental et du critère social sont loin d'être négligeables puisque ça pourrait représenter de 6 à 10 milliards de francs par an. Mais le gouvernement français a déjà déclaré qu'il ne s'engagerait vraiment dans cette voie que si les autres États membres le font aussi ! Si la France avait une ambition environnementale et sociale pour l'agriculture avant le sommet de Berlin, elle n'a pas su l'impo-

ser et aujourd'hui elle semble y renoncer.

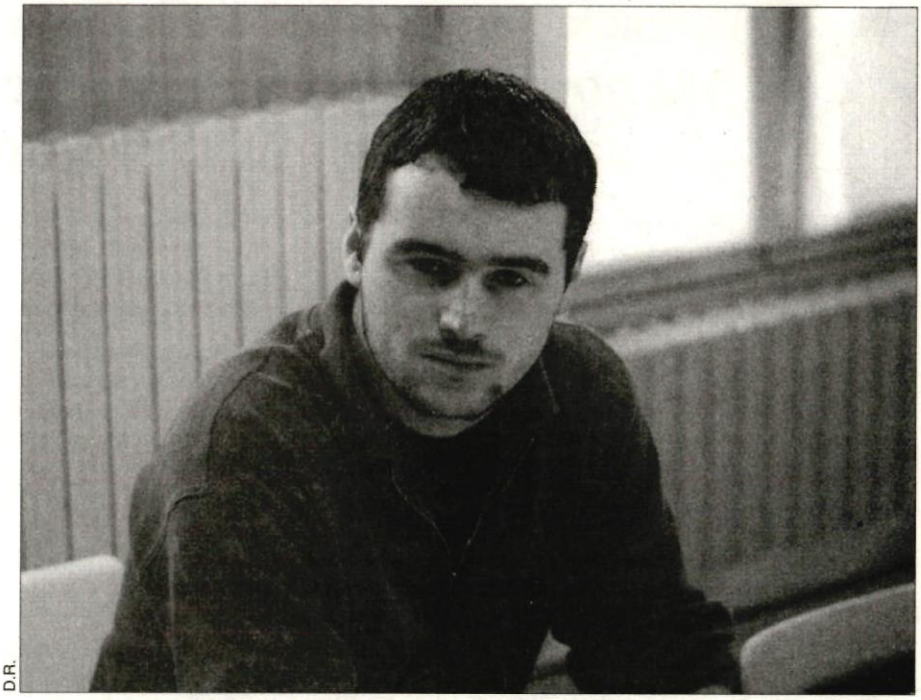
Pour 1999, les CTE devraient recevoir un budget de 475 millions de francs financé pour 300 MF par l'État et 175 MF par l'Union européenne. On est loin de la somme de 6 à 10 milliards de francs que j'évoquais précédemment. En outre nous sommes inquiets de l'utilisation qui sera faite des sommes annoncées car nous pensons que la FNSEA veut se servir des CTE et des aides directes qui iront avec pour compenser de façon automatique les baisses de prix décidées au niveau européen, sans demander d'effort aux agriculteurs sur le plan de l'environnement ni remette en cause les modes de production.

PB - Où en est le dossier des organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Des militants de la Confédération Paysanne ont été traduits devant les tribunaux pour avoir éventré des sacs de semence alors que des agriculteurs appartenant à d'autres organisations sont restés impunis après la dégradation de biens publics. N'avez-vous pas le sentiment d'un deux poids, deux mesures ?

Y.O. - Nous constatons que l'intérêt économique est mieux pris en compte par la Justice que l'intérêt public. Pour avoir éventré des sacs de semence ou fauché des parcelles de maïs transgénique, des militants de la Confédération Paysanne du sud-ouest et de Loire Atlantique ont été interpellés par la police puis condamnés à trois mois de prison avec sursis et 100 000 F d'amende. Les casseurs de mobilier urbain ou de bâtiments publics s'en tirent beaucoup mieux. En agissant de cette façon, l'État se fait le garant des intérêts de multinationales chimiques et pharmaceutiques qui bafouent le principe de précaution.

Mais nous ne nous laisserons pas intimidés. En mai, de nouvelles actions de destruction de parcelles transgéniques sont programmées dans le sud-ouest. Nous cherchons aussi à constituer des filières de production sans OGM, y compris sur un plan international. Du 10 au 12 mai nous allons recevoir le secrétaire d'État à l'agriculture de l'État brésilien du Rio del Sul, M. Hoffman avec l'idée de mettre en place une filière de soja non transgénique. En Bretagne, des coopératives comme la CANA d'Ancenis et COOPAGRI ont pris des contacts dans ce sens. Il faut savoir que dans l'État du Rio Del Sul, la multinationale Monsanto a déjà mis en culture 300 000 ha de soja transgénique en fraude, ce qui en dit long sur les façons de faire de ces gens-là.

PB - A l'initiative d'élus de l'UDB, la ville de Lorient a décidé, en octobre dernier, d'exclure les OGM des appels d'offres pour la restauration collective (école, foyers de personnes âgées, restaurant pour le personnel municipal). Que pensez-vous de cette initiative ? N'y a-t-il pas moyen de généraliser ce type de démarche auprès des communes, des conseils généraux (en charge des collèges), des conseils régionaux (en charge des lycées) et des établissements de santé ?



D.R.

Yannick Ogor, animateur de la Confédération Paysanne en Bretagne.

Y.O. - Nous nous félicitons de l'initiative de la ville de Lorient. D'ailleurs elle a inspiré Rennes qui va appliquer la même politique anti-OGM à partir de septembre prochain. Le principe de précaution alimentaire n'est pas le problème des seuls agriculteurs, il concerne tout le monde car chacun de nous consomme des produits issus de l'agriculture. Chacun/e peut agir auprès de ses élus pour éviter de consommer sans le savoir ce dont il/elle ne veut pas.

PB - La Confédération Paysanne multiplie les actions communes avec les associations de consommateurs et de production de l'environnement pour promouvoir une agriculture durable. La manifestation du 21 mars à Pontivy, en rassemblant entre 8 000 et 10 000 personnes a été perçue comme une réussite. Est-ce que cette dynamique de rassemblement des ruraux et des urbains en faveur d'une nouvelle agriculture peut déboucher sur de nouveaux modes de consommation intéressant le grand public ?

Y.O. - La Confédération Paysanne cherche à provoquer les rencontres directes avec les urbains par un accueil à la ferme pour y montrer les modes de production que nous développons mais aussi par des points de vente directe dans des communes péri-urbaines. En Ille-et-Vilaine nous avons développé le réseau "brin d'herbe" qui comprend des points de vente dans les fermes. Il est complété par trois points de vente indépendants à proximité de Rennes, sur les communes de Chantepie et de Vézin-Le-Coquet.

PB - Un mot de conclusion ?

Y.O. - De nouvelles batailles s'annoncent au niveau mondial. Fin 1999 des négociations intergouvernementales vont s'ouvrir dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce OMC qui a succédé au GATT. Les États-Unis veulent y imposer une déréglementation générale et la réforme de la PAC a été conçue dans ce sens. Les Américains veulent aussi nous imposer leur viande aux hormones. Face à cela, la Confédération Paysanne cherche à développer des solidarités à travers le monde en se rappelant qu'au niveau mondial 50 % de la population est encore rurale.

Dans quelques semaines, une caravane de 500 paysans indiens va circuler en Europe. Nous les accueillerons en Bretagne, à Guichen près de Rennes, le 28 mai. Ce sera l'occasion de débattre ensemble sur les conséquences de la mondialisation et les moyens de la résistance civile face à ses effets néfastes. Ces rencontres seront largement ouvertes au public (*).

Propos recueillis par
K. GUYONVARC'H

(*) Pour tout renseignement, contacter la Confédération Paysanne de Bretagne, 02 99 50 45 27.

Pennduig ma c'hazhes

Pewarved klemm : AL LOGOD

"Ar ar maesoù eo e vewan me ! Un oc'h lart da lardiñ n'on ket ! Ur c'hazh an heni on ! Ur c'hazh an heni on ha pas ur sac'h boued ! Ul loen a reda an heni on ha pas un tamm tra blod hanter gousket àr ho kadoer-vrec'h vourret ! Ul loen a grapa, a sailha, an heni on, ha pas ur velhuadenn zruz nand eo ket kén 'wid'n em stlejal !

Ar maesoù a faota din, ar parkoù a faota din, ar c'hleuzioù a faota din, ar bouchadoù lann, ar bodoù radenn ha dresse a faota din : èlsen em bez an tu da selloud, da spial, da c'hortos en ur spial.



Dre spial e ta din ar bed : toud pezh a greska, toud pezh a vewa, toud pezh a ficha.

Dre spial e ta din ar vuhez : neuse o dez o gwalc'h man daoulagad, ma gwazhiennoù, hag e kavan dispar buhez ar c'hazh : bemdez 'ven souezhet ged un dra bennaked ! Dre ar spi, ar souezh, dre ar souezh, ar vuhez !

Dre spial e ta din es-pi-rañs : dre forzh gober ar ged, eh ouian 'vo raet din ged an natur ar pezh em bo dober, eh ouian àr un dro 'h on gwraet 'wid an natur, hag an natur 'widin ; ar c'henver kazh-natur'h ouian tammoù mat doc'htoñ !

Ya, ase 'ma ma buhez : gortos ha spial, kuzhet mat ! heb goûd da zen na da loen, mes genin man daoulagad hanter serret din, man diwskouarn àr ewezh, e klewan peb trousellig, peb briñsenn é kreniñ, peb delienn flouret d'ur mouch-awel ; hag e welan àr un dro toud pezh a bassa : ar buzhugoù, ar melc'houed, an ared, traoù bitig ha traoù brassikoc'h, ha dreist-oll al logod-vors hag al logod ; pezh a welan a vez ataw disheñval : ne vez ket james gwelet memp traoù genin.

Ha neusen, 'benn welan ul logodenn, e ta ma c'horv da voud 'el ur gwinterell, hag e sailhan dehi hag e lakan ma faw àrnehi ; amañ ema ma flijadur, amañ ema buhez ; gortos ha spial, mes ewid Sailhai. Dre sailhal eo e vewan ; dre ar sailh em bez ma gwalc'h a vuhez ; ase e santan rac'h gelloudoù ma c'horv, ase e ouian petra on, petra eo ur c'hazh, dre lammad àr ma freizh ; n'eus ket heni a c'hella achap doc'h ma c'hrabanoù, n'eus ket heni a zo 'walc'h 'wid achap buañ 'walc'h hemb boud tizhet din ; en em lañsiñ, plomiñ àr ar preizh, henn derc'hel ged ma c'hrabanoù, setu ase rac'h ma c'hoantoù, hag e santan ema gwraet ma c'horv ewid kement-se !

Mes ewid sailhal, 'faota ur reson bennaked, 'faota ul loenig bennaked é pass 'taldin, ha ne welan ket heni, ha ne welan ket heni ! Pegen trist ema daet da voud ma zamm buhez ! "

Ha me da gonsolô ma zamm Pennduig din-me en ur ziskoueziñ dehi ar bolad laezh gwenn àr ar leurenn c'hlas. Ha hi difonn da voned doc'h an tu-sen...

A-boan zo bet gwraet tri metr dehi 'benn 'welan anehi ec'h ober ul lamm a bewar metr, é plomiñ sec'h hag é terc'hel... petra ? Ul logodenn na ouie ket oa arru he eur diwezhañ...

Achu soñjoù du ma Fennduig... ha hi da c'hoari ha da c'hoari geti... Skañv ul logodenn ? Ya mes pounner 'walc'h anehi ur sort 'wid reiñ poues ha blas da vuhez ur c'hazh !

Etr ur c'hoariell hag ul logodenn
n'eus ket a ziforc'h neketa ?
Pessort diforc'h e gwirionez ?

Herri AR BORGN

Glenmor

An Distro

Piv, gwelloc'h eget Glenmor, en deus karet ha kanet a-hed tregont bloaz, hon douar, hor bro, gant he braventez hag he stourmoù, ha lakaet da c'henel e kalonoù Breizh ar garentez-vro ? N'hell ket an teñzorioù-mañ ankouaet, miret e salioù poultrennek un ti-embann parizian : d'ar barzh e-unan int da gentañ, hogen deomp-ni holl ivez, en hor c'hengoun-pobl.

Setu perak, hag heñ bev, oa en emgavet e vignoned en dro dezhañ da lakaat war wel e oberenn hag embann ar peb nevesañ gantañ : daou roment a zo deuet 'maez ha div vouest, peder fladenn argant enno ivez.

Derc'hel a rimp pennek da adembann e bladennoù (Ur voestad adarre araok fin ar bloaz-mañ ha da lakaat da zont 'maez) e skridoù diembann.

Da eil e klaskimp lakaat da voulañ e destennoù diembann gantañ, e bep zoare : romantoù, danevelloù, barzhonegoù...

Gouzout a reomp a c'hellomp kontañ warnoc'h ivez da enoriñ e eñvor.

Kevredigezh : Glenmor, "An Distro", c/o Fañch Bernard, 6 rue Traverse de la Rive, 29800 Landerne.

KINNIG LABOUR

DIZALE strollad evit ur c'hleweled divyezhek e Breizh a zo o klask :

ur(g) c'hefrediad(ez)

Tres : emren ha liesbarrek mestroniañ ar brezhoneg kaout un tamm anaoudegezh war ar c'hleweled pe al lies-mediaoù a vo gwelet mat

Labour : aozañ mont en-dro ar gevredigezh klask warlec'h an arc'hantaouiñ brudañ oberezhioù ar gevredigezh studiañ ha kempenn doserioù

Lizher en em ginnig (KV hag abegoù) da : Dizale, Ti an embregerezhiou (Pépinière d'entreprises), T.A. Kerampuilh, 29270 Karaez

Madeg, Guilloux ha Pengwern

N'eo ket echu c'hoazh gant Mikael Madeg embann ar pezh en deus skrivet. Kinniget eo bet deomp nevèz 'zo e labour diwar-benn Bro-Skos : *"Lesanoiou gouezeleg Bro-Skos*". Ul labour dastum kroget e 1978, kendalc'het da vat e 1981 (inizi Kornog) hag e 1985 (inizi "diabarzh" hag an Douar Bras) (Ar wech-mañ gant ur yalc'h-studi a-berzh Kuzul al Levrioù Gouezelek). Hervez an oberour, "*etre toud pevar mizez enklaskerez*".



Furchet en deus ivez e levrioù diwar-benn istor lec'hel ha kazetennoù-studi, (gouezelek ha saoznek).

Al lesanvioù, goude ur "*Pennad digeri*" berr a zo bet urzhiet hervez al lizherennoù. Gwelloc'h e vije bet, marteze, kinnig anezho en un doare disheñvel, didiusoc'h evit al lennerien. Kavet e vo tost da vil tri c'hant lesanv.

Al levr-mañ a zo plijus da lenn. Ouzhpenn al lesanvioù e vo kavet ur bern traoù diwar-benn Bro-Skos, (istor, douaroniezh, doare-bevañ, hag all...)

Anzav a ra Mikael Madeg :

"*N'eo ken eun tañva, evel just. Gwelloc'h ha klokoc'h leor (gand an distagadur, kartennou) 'mefe karet gelled ober. Bet re ziêz avad.*

Eul leor e gouezeleg Bro-Skos skrivet e kenlabour gand eun den alese ha me a vo embannet e Glaschu dizale."

***

Evit kantved deizh-ha-bloaz ganidigezh Louis Guilloux (1896-1980) ez eus, e vo kalz a ziskouezadegoù, a brezegennoù, a c'houelioù e Breizh hag e Bro-C'hall. *An Here* a ginnig deomp levr brudet Louis Guilloux, "*La Maison du Peuple*", deut er-maez e 1927. "*Ti ar Bobl*", brezhoneg gant Mich Beyer ha Herve Kerrain ! (Fromus eo) Brezhoneg aes da lenn. Daoust da gaout a-wechoù un nebeud gêrioù "nevez", evel da skouer gwazadur pe embleustrva.

Lavaret em eus alies penaos ne blije ket kalz din gwelet troet e brezhoneg skridoù embannet dija e galleg, savet da gentañ e galleg. Lennet em eus, memes tra, al leor mañ gant plijadur !

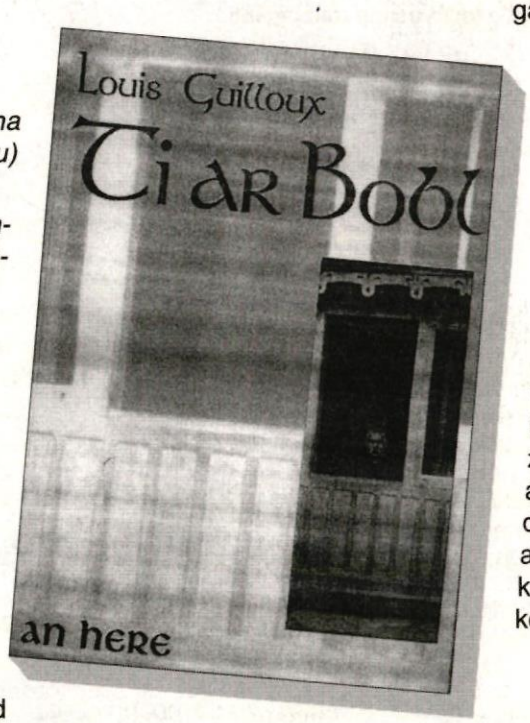
Evel just pep hini a oar pouez bras Sant Brieg evit Louis Guilloux. Ur breizhad ken lorc'h ennañ eus e vro, ken don ennañ karantez e vro. Kredabl ivez lod eus kamaladed e dad a gomze brezhoneg a-wechoù.

War ar golo foto tad Louis Guilloux en e stal straed "Grenouillère" e sant Brieg (maketenn gant Owen Poho).

***

Gwerin a gendalc'h gant al labour kroget pell 'zo : reiñ d'ar vrezhonegerien – ha d'ar re all ! – "*Dastumad Pengwern*" (dastumad miret e Levraoueg Vroadel Pariz). Niverenn 10 *Gwerin* a ro dimp an dornskrid 94. Evel kustum e vo kavet an testenn evel m'eo bet dastumet gant Pengwern, brezhoneg ha galleg keñver-hakeñver. Dalc'het eo bet doare-skrivañ an oberour.

Eilskrivet eo bet gant Claude Lanchec. Prientet eo bet evit an embann gant Herve Bihan ha Divi gKervella. Un tamm mat a labour. Evel just n'eo ket ul leor a blijo d'an holl. Jozef Pêr Marie Penwer (1807-1856) en deus dastumet a bep seurt. Mod ma oa. Koulskoude e vez plijus lenn kanaouennoù dastumet paseal kant hanter kant vloaz 'zo. Gant ur brezhoneg a oa hini tud 'zo a ziwar maez. Al levr-mañ a zo kentoc'h ul levr-studi eget ul levr klok, evit an holl lennerien. N'eo ket ur mirdi kempenn, kentoc'h mirva ur mirdi !



Glaoda MILLOUR

Madeg Mikael. *Lesanoiou gouezeleg Bro-Skos*. 313 p. 130 L. Ar Skol Vrezoneg, chez Mesidou, 10 Ru Kemper, 29200 Brest. Guilloux Louis, *Ti ar Bobl*, 181 b. An Her. Gwerin 10, *Dastumad Pengwern*, 330 p. 100 L. Hor Yezh.

Solidarité avec le peuple djiboutien

La République de Djibouti a accédé à l'indépendance en 1977. Mais la situation des libertés individuelles s'est gravement dégradée depuis l'adoption par Djibouti de sa première constitution en 1992.

De nombreuses atteintes aux droits de l'homme

L'expression démocratique est impossible à Djibouti. Les partis d'opposition même légalisés, se voient interdire l'exercice de leurs droits politiques et sont férocement réprimés. Leurs réunions publiques sont interdites ; ils n'ont pas accès aux médias publics ; leurs journaux sont empêchés de paraître : en février 1998, le Président du FUOD (Front uni de l'opposition démocratique) et le directeur du journal "Al Wahda" sont arrêtés et emprisonnés ; il en va de même en mai pour deux dirigeants du "Populaire".

L'institution judiciaire est inféodée au pouvoir et sert à museler les libertés individuelles. Ainsi, en août 1996 des opposants, dont trois parlementaires (à l'immunité parlementaire non respectée) sont condamnés à des peines de prison et d'inégibilité pour avoir dénoncé la politique du président Hassan Gouled.

De septembre 1997 à mai 1998, le gouvernement djiboutien, s'est fait "livrer" par les autorités éthiopiennes, sans respecter les procédures d'extradition, une quarantaine d'opposants politiques et de citoyens djiboutiens réfugiés en Éthiopie, ainsi que des membres de leur famille. De nombreux autres opposants ont été arrêtés en territoire djiboutien et incarcérés à la prison de Gabode. La résolution du Parlement européen de décembre 1997, condamnant ces pratiques et demandant la libération des responsables de l'opposition, de leurs collaborateurs et des membres de leur famille, est restée sans réponse. La majorité des détenus politiques sont des dirigeants du FRUD (Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie), organisation politique d'opposition (1).

Les syndicats connaissent la même répression. Leurs dirigeants sont eux aussi arrêtés, emprisonnés et jugés pour "troubles à l'ordre public". Plusieurs de leurs responsables, ou même de leurs adhérents, ont été radiés de la fonction publique.

Les populations civiles vivant en dehors des villes ont connu des atteintes graves à leurs personnes, comme à leur cheptel sans possibilité de recours. En novembre 1998, deux notables de la région Nord de Djibouti ont été sommairement exécutés, après que des menaces aient été proférées par le Ministre de l'Intérieur si la population n'abandonnait pas sa zone de campement pour laisser la place à l'armée en lutte contre les combattants du FRUD dans ce secteur. La liberté de circulation des personnes est supprimée dans certaines régions intérieures depuis octobre 1998. Une épidémie de paludisme a fait récemment des dizaines de morts dans certaines régions, mais le régime en a interdit l'accès aux O.N.G., ces régions étant déclarées zones de guerre avec le FRUD.



D.R.

Autour de A.M. Daoud, les grévistes de la faim de Paris.

Le cas de l'avocat Aref Mohamed défenseur des Droits de l'Homme, est un triste exemple des pratiques du gouvernement djiboutien. Il a été exclu en février 1997 du barreau de Djibouti sans aucun jugement. En août, son défenseur français est refoulé par les autorités djiboutiennes. En février 1999, Me Aref a été condamné à deux ans de prison (dont six mois fermes) pour une prétendue affaire d'escroquerie...

Le sort des prisonniers politiques

Il y a actuellement à Djibouti une quarantaine de détenus politiques : 10 personnes arrêtées par les autorités éthiopiennes, 10 combattants du FRUD, plus de 20 civils soupçonnés de soutien au FRUD ou à un opposant connu, et un avocat (Me Aref).

Les prisonniers politiques détenus à Gabode vivent un calvaire, dénoncé à plusieurs reprises. Les soins médicaux sont refusés aux malades et aux blessés. Les visites des familles, des médecins ou des avocats sont très difficiles à obtenir. Les détenus demandent en vain à pouvoir lire les journaux, à pouvoir sortir dans la cour de la prison, à disposer régulièrement d'eau courante et d'électricité. Ils attendent également l'allégement de l'effectif dans la cellule dite "dépôt" où s'entassent une centaine de personnes et dans la cellule 12, de trois mètres carrés.

Pour protester contre les conditions de détention les prisonniers politiques ont lancé un mouvement de grève de la faim, parallèlement à une mobilisation des détenus de droit commun le 31 mai 1998 ; ce mouvement fut suivi d'une répression aveugle. Un détenu de droit commun en grève de la faim y trouva la mort à la suite de la dégradation de son état de santé. Le mouvement de mai 1998 n'a entraîné aucune amélioration du traitement des prisonniers politiques.

L'actuelle grève de la faim

La situation de santé des prisonniers politiques a continué à se dé-

Solidarité avec le peuple djiboutien (suite)

grader. L'un d'entre eux est mort le 12 mars dernier; il n'avait jamais été soigné des blessures reçues lors de son arrestation, il y a près d'un an. Onze autres détenus sont malades, blessés et sans soins, depuis dix-huit mois. Certains sont en danger de mort s'ils ne reçoivent pas de soins; l'un est atteint d'hémiplégie, un autre risque de perdre la vue, un autre est atteint de tuberculose et son état empire, un autre risque de perdre un bras ; plusieurs souffrent de malaises et d'évanouissement.

Devant une telle situation une grève de la faim a été entamée le 29 mars, de façon simultanée à Djibouti, à Bruxelles et à Paris (il y a d'ailleurs parmi les jeûneurs un Brestois djiboutien, demandeur d'asile et membre de l'association Djibouti-Bretagne : A.M. Daoud).

Les grévistes de la faim demandent des soins immédiats aux détenus malades et blessés, la libération sans conditions des prisonniers politiques, ainsi que la subordination de l'aide de la France de la République de Djibouti au respect des Droits de l'Homme dans ce pays, en conformité avec l'article 5 de la Convention de Lomé liant l'Union Européenne à une soixantaine de pays (dont Djibouti).

Le rôle de la France est en effet important à Djibouti. C'est là que se situe la plus importante base militaire française en Afrique, à l'entrée de la mer Rouge. Des manœuvres militaires franco-djiboutiennes ont lieu tous les ans dans le cadre des accords de défense.

La France accorde à Djibouti une aide budgétaire directe, qui représente près de la moitié du PNB djiboutien et d'un montant de 75 millions de francs pour 1999. La France a une responsabilité dans ce qui se passe aujourd'hui à Djibouti et pourrait peser d'un grand poids pour une démocratisation de ce pays. Encore faut-il qu'elle le veuille!

C'est dans ce sens que l'UDB est intervenue auprès du Premier Ministre et du Ministre des Affaires Étrangères.

La solidarité de tous est maintenant nécessaire.

Yves JARDIN

(1) *Voir le PB de janvier 1998.*

L'UDB et la guerre au Kosovo :

Ne pas reproduire les lâchetés qui ont défiguré l'Europe

L'histoire nous enseigne qu'en 1938, au retour du Britannique Chamberlain et du Français Daladier de Munich où ils venaient de signer avec Hitler un accord qui entérinait l'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie, Winston Churchill eut ces mots : *Ils ont choisi le déshonneur pour éviter la guerre. Ils ont le déshonneur et ils auront la guerre".*

L'UDB s'est exprimée lors du déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie en pensant à ces sombres accords de Munich mais aussi à la façon dont les démocraties d'Europe occidentale avaient abandonné les Républicains d'Espagne à leur tragique destin tandis que l'aviation de Hitler, appelée par Franco, écrasait Gernika sous les bombes. Ces mêmes bombes, qui, bientôt frappèrent la France et Londres...

On peut détester, haïr, vomir la guerre et ne pas sombrer pour autant dans les pièges d'un antimilitarisme dogmatique qui peut cacher un terrible aveuglement ou des lâchetés inavouables. D'aucuns professent encore que le recours aux armes pour abattre le régime nazi était philosophiquement indéfendable et moralement illégitime. Car *"on ne combat pas la violence par la violence"* (décliné aussi sous sa version "*ne pas ajouter la guerre à la guerre*"). Ghandi, éminente personnalité du siècle s'il en est, fut de ceux-là. Aujourd'hui, d'aucuns prétendent faire valoir le droit à l'autodétermination des Kosovars sans devoir recouvrir à la force des armes pour faire cesser les massacres et les déportations. L'angélisme a-t-il sa place en enfer?

Au moment où nous écrivons (23 avril), il est de plus en plus évident que la stratégie militaire choisie par l'OTAN n'a pas permis et ne permettra pas d'atteindre les deux buts officiellement poursuivis à l'origine : faire plier Milosevic pour le contraindre à accepter le plan de Rambouillet et protéger les populations civiles du Kosovo dont il convient de rappeler que les persécutions à grande échelle qui les accablent n'ont pas commencé avec les premières frappes aériennes de l'OTAN mais en mars 1998. Avant le 24 mars 1999, au moins 2 000 civils du Kosovo avaient été assassinés et 300 à 400 000 personnes déjà déportées. Les frappes aériennes de l'OTAN n'ont été que le prétexte pour mettre en œuvre un plan, dit "du fer à cheval" consistant à vider le Kosovo de sa population de langue albanaise, c'est-à-dire de 1,6 à 1,8 million de personnes plan pour lequel toutes les dispositions avaient été prises par les Serbes.

L'UDB avait pressenti l'échec de la stratégie strictement aérienne de l'OTAN en écrivant dès le 26 mars : "*Si une intervention internationale par la force des armes s'imposait, la forme qu'elle revêt est loin de garantir son efficacité (...) Pour avoir longtemps manqué de clairvoyance et de courage politique, les chefs d'État occidentaux sont confrontés à un choix cornélien entre le déshonneur et la mise en danger de leurs soldats".*

Le 28 mars, nous prenions l'initiative de rassemblements devant les préfectures et les sous-préfectures de Bretagne pour demander "*une intervention terrestre au Kosovo dans les plus brefs délais*" et nous avons accompagné ces démarches de l'envoi d'une motion à Jacques Chirac et Lionel Jospin. Dans le même temps, nous prenions contact avec le comité Kosovo, animé par le juriste Antoine Garpon qui depuis 11 ans se fait le relais des revendications démocratiques au Kosovo.

Ces initiatives politiques, indépendantes mais non pas contradictoires avec les contributions humanitaires de nos militants, nous valurent rapidement d'être taxés de "va-t-en guerre" par ceux-là mêmes qui, dénonçant l'alignement de la France ou de l'Allemagne sur les États-Unis, n'ont eu de cesse, depuis des dizaines d'années, d'empêcher l'avènement d'une Europe politique et de la sécurité. Le 1er avril, nous leur répondions : *"Ceux qui prétendent préserver les populations albanaises du Kosovo, voire leur permettre d'exercer leur droit à l'autodétermination en recherchant avec Milosevic les conditions d'un compromis ont gardé les vieux réflexes d'avant la chute du Mur de Berlin mais ils ne rendent pas service à la démocratie".*

Le 9 avril, présente à Bruxelles à l'occasion de l'assemblée générale du Parti démocratique des peuples

d'Europe (PDPE) qui donna lieu à un long débat sur la situation au Kosovo, l'UDB proposait une motion qui fut adoptée par l'ensemble des partis représentés originaires notamment d'Écosse, du Pays de Galles, du Pays basque, de Catalogne, de Flandre ou de Sardaigne. Dans cette motion, il était demandé "*la mise sous tutelle internationale du Kosovo en entier comme seule solution pour une paix durable*". Nous écartions formellement deux "solutions" qui n'en étaient pas : 1. l'autonomie du Kosovo, prévue dans le plan de Rambouillet mais totalement irréaliste car il n'est plus question de demander aux Kosovars d'ethnie albanaise de vivre sous la tutelle, donc la menace perpétuelle de Belgrade pour tout ce qui relèverait de la diplomatie ou de la... défense ; 2. la partition du Kosovo, le Nord, riche en ressources minières, revenant aux Serbes, et le Sud aux Albanais, car elle consacrerait la victoire de Milosevic et provoquerait des réactions en chaîne dans toute la région des Balkans en incitant les Albanais de Macédoine et du Monténégro mais aussi les Serbes et les Croates de Bosnie-Herzégovine à rejoindre la "mère patrie". La motion de Bruxelles concluait ainsi "*La reconstruction d'une société apaisée au Kosovo, qui demandera nécessairement du temps, ne peut se faire que dans un cadre sécurisé pour les populations. Le PDPE considère que seule une tutelle internationale sur le Kosovo tout entier peut le permettre, assurée par l'OSCE ou l'ONU*".

Hasard du calendrier ? Deux jours plus tard, la France renonçait à l'option de l'autonomie et proposait que le Kosovo tout entier soit administré par l'Union européenne sur la base d'une résolution de l'ONU. Nous avons fait savoir que nous approuvions cette démarche. Mais la France ne disait toujours pas comment elle entendait imposer cette solution à l'agresseur serbe ou, plutôt, elle persistait dans l'idée d'y parvenir par les seules frappes aériennes.

Le 16 avril, après l'aveu de la responsabilité de l'OTAN dans la mort de plusieurs dizaines de civils serbes ou albanais en Serbie même comme au Kosovo, l'UDB dénonçait la stratégie du "zéro mort" qui se traduisait par le fait que l'OTAN tuait des civils "*en frappant parfois à l'aveugle pour ne pas risquer de perdre des soldats*". Et nous rappelions la nécessité d'agir sur le terrain : "*Les conséquences dramatiques des "erreurs de jugement" des pilotes de l'OTAN mais aussi le sort qu'on devine effroyable des centaines de milliers de Kosovars qui n'ont pas quitté le Kosovo commandent un changement de stratégie. Écarter d'emblée l'hypothèse d'une intervention terrestre et le dire fut une erreur politique majeure. Persister dans l'erreur pourrait devenir un crime. Si la survie des populations civiles du Kosovo est bien le but de l'OTAN, une intervention militaire terrestre s'impose*".



Photo Mme Stéphan.

Un enfant de réfugié kosovar.

Oui, l'intervention de l'OTAN offre aux États-Unis l'occasion de prouver une fois encore, et singulièrement en Europe qu'ils sont les maîtres du monde. Oui, l'ONU et l'OSCE ont été bafouées dans leurs prérogatives. Oui, les agissements au Kurdistan de l'armée turque composante de l'OTAN, s'apparentent à bien des égards à ceux de la soldatesque serbe (destruction de villages, assassinats). Et alors ? Les enfants, les vieillards, les femmes et les hommes du Kosovo doivent-ils payer de leur vie ou de leur exil les faiblesses de l'Europe, l'hégémonie politique, économique et militaire des Américains et leur cynisme ? Faudrait-il les abandonner à leur sort pour satisfaire l'anti-yankee, si prompt à se manifester, qui sommeille en nous ? Quand tant de vies sont en jeu, au Kosovo aujourd'hui, au Vietnam ou au Cambodge hier, les querelles idéologiques sont vaines et mal venues.

Puisque Milosevic et ceux qui participent à l'exécution de sa politique ont fait la preuve, depuis près de dix ans (il ne faudrait pas l'oublier), de leur aptitude à multiplier les carnages, l'heure n'est pas à contester le bien fondé de l'intervention militaire de l'OTAN mais à exiger qu'elle permette d'abord de sauver ceux qui peuvent encore l'être, ensuite aux survivants de vivre libres et en sécurité dans leur pays, ce qui passe à l'évidence par la mise hors d'état de nuire de l'appareil militaire et policier serbe.

Kristian GUYONVARC'H

A l'appel de Herri Gourmelen, conseiller municipal UDB à Saint-Malo, un rassemblement a eu lieu le 8 avril, dans l'enclos de la Résistance pour un appel en faveur du Kosovo. Il se tenait à l'initiative du Comité qui réunit l'UDB, le Parti radical de gauche et la Ligue des Droits de l'Homme.

A cette occasion, Herri prononçait une allocution où il disait : "Nous n'avons pas su, pas pu, pas voulu empêcher Milosevic de mener à terme son plan de purification ethnique, prélude à la partition du Kosovo : alors que l'Europe se donne aujourd'hui les moyens, y compris par l'engagement des troupes au sol, si nécessaire, pour que les Kosovars puissent revenir dans le pays dont ils ont été chassés par la force.

Cet enclos de la Résistance est un lieu symbolique par excellence pour rappeler que parfois il faut savoir dire "Non !".

Ni guerrier ni munichois : militant de l'UDB

Libres opinions

L'UDB n'est pas un parti monolithique. Partisan de la liberté du peuple breton, elle applique ce principe à elle-même et à sa presse. "Le Peuple Breton" s'honore, à l'occasion, de publier des points de vue originaux, même si certains les estimeront "hors ligne". Avec des points de vues différents, (pas forcement opposés), on risque de gagner en netteté dans notre perception des problèmes...

Et tout le monde y gagnera !

Le Peuple Breton

Ainsi, le gouvernement turc exige que l'Etat serbe permette aux Kosovars, peuple sans état, d'exercer leur droit à l'autodétermination : **Le calvaire du peuple kurde est enfin terminé !**

Ainsi, le gouvernement espagnol exige que l'Etat serbe libère le Kosovo : **Le peuple basque,** qui a d'ailleurs rejeté la constitution espagnole, **va enfin pouvoir décider de sa destinée !**

Ainsi, le gouvernement français exige que l'Etat serbe libère le Kosovo : **Les peuples**, en France, **privés de leur reconnaissance et de leurs droits vont enfin voir adopter très vite leurs revendications élémentaires** et, sans aucun doute, l'article 2 sera modifié, (profitant de l'unanimité à soutenir la guerre libératrice, cette modification sera souhaitée par la quasi-unanimité du Congrès), la Charte européenne des langues minoritaires sera adoptée dans son intégralité. Et pour nous Bretons, notre statut particulier est déjà acquis, les Ecoles Diwan vont pouvoir être publiques et se multiplier, de la maternelle au lycée dans des locaux normaux, etc.

Ainsi, le gouvernement des USA exige que l'Etat serbe libère le Kosovo : **Tous les pays souverains vont retrouver la paix, y compris Cuba**, et donc pouvoir enfin s'organiser en paix pour exploiter leurs richesses au profit de leur(s) peuple(s) !

Alléluia ! Alléluia !

La grâce ayant touché tous ces "pennoù bras" on n'a plus de souci à se faire. Y compris le "libéralisme" dit économique va lui aussi œuvrer en faveur de ceux, les seuls, qui produisent les richesses ; le néo-colonialisme qui volait les richesses des pays pauvres est condamné, il va s'autodétruire.

C'est encore plus merveilleux que le rêve de Martin Luther King.

Et, tout aussi réaliste !

Les Bretons qui s'étaient inventés un parti progressiste, anti-capitaliste et anti-stalinien, internationaliste afin que le peuple breton puisse lutter avec tous les autres peuples du monde (et de France donc) pour la satisfaction de tous ces idéaux sont donc parvenus à leurs fins.

Alléluia ! Alléluia !

Et si la guerre contre la Serbie n'avait pas de but aussi noble...

Et si la guerre contre la Serbie n'était pas motivée par l'existence d'un dictateur ?

Pourquoi tous ces défenseurs du libéralisme, modèles de démocratie, n'acceptent-ils pas ce dictateur ? Ils en ont soutenu et en soutiennent de plus "exemplaires". Non ?

Et si la guerre contre la Serbie était le **prétexte** pour affirmer l'autorité des puissants "de l'Ouest" sur le monde entier ?

Et si cette guerre n'était un avertissement pour tous ceux qui n'acceptent pas les diktats du capital financier, à l'Ouest, à l'Est et au Sud ? Nous aurions bonne mine !

Soyons lucides, c'est-à-dire pas trop naïfs, si nous voulons être à même d'inventer les objectifs à proposer à tous nos compatriotes.

Dans cette situation de guerre décidée hors de l'ONU, hors même les instances représentatives des différents pays, nous aurions pu appeler les Bretons à :

– Exiger que les pays de l'OTAN adoptent et appliquent les principes qu'ils disent vouloir imposer à Milosevic,

– Exiger que l'ONU joue son rôle avec le soutien effectif de tous les pays, de l'Est, de l'Ouest et du Sud, et de tous les peuples, pour faire plier ce pouvoir dictatorial,

– Exiger que les peuples sans Etat soient respectés et jouissent de leurs droits, ici aussi,

– Exiger que soient interdits les licenciements, les délocalisations qui n'ont qu'un seul but : accroître les profits des capitalistes,

– Exiger des pays riches qu'ils réparent leurs méfaits dans les pays qui sont pauvres parce qu'ils ont permis l'enrichissement des riches par les colonisations.

Je suis aussi ému que quiconque par le sort fait aux Kosavars, aggravé encore par l'incurie des guerriers-humanistes qui n'avaient même pas prévu les misères d'un exode. Parce qu'ils manqueraient d'intelligence ou de sensibilité ?

Croyez-vous vraiment, au rythme des victoires que nous fait vivre la télé, que la rupture des relations de tous ordres : diplomatiques, économiques, etc. avec la Serbie n'aurait pas créé les conditions de la paix aussi rapidement ?

Il me conviendrait tout à fait qu'il y ait un débat au sein de l'UDB et même dans "Le Peuple Breton".

Pierre FOLGALVEZ,
militant UDB, Taulé

Avril... vu par Nono





Le Festival de Skye (Ecosse)

Retour aux îles Hébrides (Portree, Île de Skye, du 24 au 27/3) pour le Festival du Film et de la Télévision des Pays Celtiques, né voici vingt ans dans l'île voisine de Benbecula. Un rassemblement annuel à la fois festif et professionnel, une manière de prendre le pouls des évolutions politiques, stratégiques et technologiques des télévisions de ces pays. Car le festival est bien davantage le domaine de la télévision que du cinéma, qu'on le déplore ou non.

Quoi qu'il en soit, plus de la moitié des prix ont été attribués à des films ou œuvres radiophoniques (deux prix décernés cette année) réalisés en langues celtiques. Avec une production galloise toujours abondante et de qualité (6 prix), des Irlandais affirmant encore, avec trois prix pour la fiction (Most important, Amongst Women et Lip Service) une bouillonnante créativité, une production écossaise en progression malgré les difficultés actuelles.

Bretons à Skye

Et les Bretons ? Une bonne trentaine de représentants à Portree, après plusieurs années où ils avaient quelque peu boudé l'événement. Le prix de l'animation est venu récompenser "Le Cyclope de la Mer" de JPL Films, confirmant ainsi la qualité et la relative bonne santé de l'animation bretonne. Quant au prix du Jury, il est allé à un documentaire de 52' en langue bretonne : "Brezhoneg 'leizh o fenn" de Soazig Daniellou (Kalanna). Le film met en scène la première génération entièrement scolarisée dans le système Diwan et ses interrogations sur l'avenir après le bac.

"Plus ça change, plus c'est la même chose" (dans le texte), entendait-on parfois de nos cousins celtiques, jamais à court d'ironie, voire de condescendance, à propos de l'audioviduel breton. Cette fois, chacun a écouté avec intérêt l'annonce officielle de la création de la chaîne TV Breizh (fin 99 ou début 2000) par Flozenn Milin, responsable des programmes (Patrick Le Lay s'étant décommandé). Une chaîne privée, payante, diffusée par satellite, deux canaux audio (français et breton), un gros effort de doublage vers le breton afin de garnir rapidement la grille des programmes. Le public visé : essentiellement les jeunes, également la diaspora bretonne. Contradiction relevée par certains : malgré le nombre important de bretonnants de naissance et la volonté affirmée par Rozenn d'imposer à TV Breizh un breton "authentique", la chaîne visera peu cette classe d'âge (et économique). Réaction unanime cependant des intéressés : "On verra à l'usage, mais tout vaut mieux pour les Bretons que la situation actuelle."



D.R.

Michel Guilloux recevant au nom de JPL Films, le prix de l'animation des mains de Cathy MacDonald.

Après l'an 2000

Quant aux Ecossais, en phase ascensionnelle dans les années 90 grâce au fonds pour la télévision gaélique géré par CCG, ils doivent faire face à des problèmes structurels et financiers : leur production est dispersée sur les chaînes généralistes publiques et privées, CCG n'a pas pouvoir de commanditer les programmes ni d'en organiser la grille et le fonds se réduit d'année en année en valeur réelle.

Les Irlandais de Tnag, eux, ont décidé, pour fidéliser leur audience, d'émettre six heures par jour en continu (en Irlandais) sur un budget prévu pour deux heures d'émissions. Tactique apparemment payante grâce à une politique d'achats judicieuse et une diversification des sources de financement. Quant au gros calibre S4C, il poursuit son chemin et gagne encore en puissance.

Thème récurrent dans les séminaires quotidiens : la télévision numérique, dont la mise en place a commencé en Grande-Bretagne et en Irlande se poursuivra dans les années à venir.

Avantages du numérique : une meilleure qualité, mais surtout la possibilité de diffuser plusieurs chaînes sur un même canal. D'où une production et une demande accrue (avec pour corollaire des prix d'achat par les chaînes qui vont sensiblement baisser), un système télévisuel repensé, affranchi des contraintes traditionnelles : à côté des productions classiques, la chaîne peut diffuser des émissions scolaires ou associatives, des programmes radio ainsi que des émissions texte (PQR) aux heures "creuses". Elle permet également aux écoles, aux particuliers et aux communautés locales de se brancher activement par le biais d'Internet, et même d'y proposer leurs propres programmes, le système du "web" devenant lui-même un diffuseur. Neil Fraser, responsable de la formation audiovisuelle au collège voisin de Sabhal Mor Ostaig : "Le numérique et Internet bien pensés, c'est la grande chance des productions à moindre budget en langues minoritaires." "A condition d'en bien planter le cadre", ajoute-t-il.

Klevet 'peus, Bretoned ? Et si le Conseil Régional prenait vraiment conscience de ce potentiel ? Si une structure comme l'ACAV de Saint-Cadou devenait – selon ses missions initiales – un centre intelligent de formation et de production (**en langue bretonne**) au service et avec le soutien du tissu scolaire et associatif ? Si les bretonnants concernés avaient – enfin – mis quelque chose en route pour le prochain festival, à Aberystwith ? Si notre ministre de la Culture et de la Communication était sincère quand elle affirme qu'elle "souhaite le développement des télés des pays et de proximité ?"

K.a.B.



Depuis plus de 12 ans maintenant "sévit" du côté de Lorient, le théâtre Musical de Bretagne - SAJE et Compagnie, composé d'Isabelle et Jean Moign et Corinne Azilis. Ils ont déjà monté et joué, tant en Bretagne que dans le reste de l'hexagone, près d'une dizaine de créations originales (l'équivalent de plusieurs centaines de représentations) ; que ce soit des contes ou comédies musicales, ou du théâtre, spectacles s'adressant aussi bien aux enfants qu'à leurs parents.

Ils nous reviennent aujourd'hui avec deux projets conçus sur un thème universel, à savoir la défense de ce trésor qu'est l'eau, élément de vie actuellement bien menacé.

Deux spectacles aux tonalités un peu différentes toutefois, puisque le premier ***« Oh, là, là ! l'eau ! »*** s'adresse davantage au jeune public. Au travers de sketches comiques, de petites scènes poétiques, de chansons et de mimes, ***« Oh, là, là ! l'eau ! »*** nous conte une belle histoire dont les personnages, magiques ou réalistes, finiront par montrer que la solution au problème de l'eau est entre les mains de chacun d'entre nous.

Ce spectacle qui va être monté début mai sur Lorient, sera joué à huit reprises dans différentes écoles de la ville, ainsi que deux autres fois pour un plus large public, le samedi 29 mai à 20 h 30 et le dimanche 30 mai à 17 h à l'Espace Courbet.

Le second spectacle ***« A l'horizon de l'eau »*** procède quant à lui d'une démarche un peu différente, puisqu'il s'agit de poésie théâtralisée et musicale sur le thème de l'eau en Bretagne, spectacle destiné à toucher la sensibilité et la réflexion d'un public plus averti.

« A l'horizon de l'eau » est aussi et surtout la rencontre artistique entre comédiens, poètes, musicien et plasticien bretons, puisqu'aux côtés d'Isabelle, de Corinne et de Jean Moign, seront présents les poètes Bruno Geneste et Louis Bertholom, le harpiste Dominique Bouchaud, ainsi que le plasticien Jean-Loup Le Cuff pour les décors.

Chacun d'entre eux, inspiré par le thème de l'eau, va confronter son imaginaire, sa sensibilité, pour construire un univers particulier et surprenant, au centre duquel la Bretagne, par essence terre d'eau, trouvera toute sa place.

Plusieurs compagnons de route et d'esprit viendront partager cette symphonie, puisque nous retrouverons 14 poètes contemporains parmi lesquels Yvon Le Men, Gérard Le Gouic, Kennet White, Eugène Guillevic, Basho, Marie-Josée Christien...

« A l'horizon de l'eau » sera quant à lui donné le vendredi 14 mai prochain à 20 h 30 au Palais des Congrès de Lorient.

Ces spectacles qui sont montés en partenariat à la fois avec le Service Environnement de la ville de Lorient et avec l'association Eau et Rivières de Bretagne, représentent tous les deux l'un des multiples aspects d'une démarche entreprise de longue date, par la municipalité de Lorient, à savoir la défense de la qualité de l'eau.

Enfin, et c'est à souligner, notons que les entrées seront gratuites.

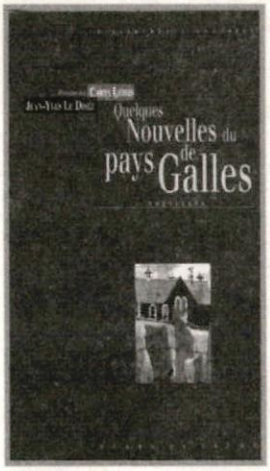
Philippe COUSIN



D.R.

Les créateurs des spectacles.

◆ Quelques nouvelles du Pays de Galles



Contrairement à l'Irlande, le Pays de Galles est méconnu. À part les avancées récentes de la langue galloise, que savent les Bretons de ce pays celtique si proche de la Bretagne par la taille, la population, l'histoire ?

D'où l'intérêt du présent ouvrage, nous faire connaître 24 nouvelles de 24 auteurs gallois contemporains différents. Une moitié a été d'abord écrite en gallois, l'autre moitié est traduite de l'anglais. Les bonnes traductions de deux universitaires brestois, Jean-Yves Le Dissez et Garys Lewis nous permettent de disposer d'un échantillon significatif de la littérature galloise d'aujourd'hui. Volontairement, les traducteurs ont laissé de côté Dylan Thomas, l'auteur gallois le plus célèbre, dont l'œuvre est déjà accessible en français.

On découvrira, parfois avec étonnement, une très grande diversité d'inspiration et d'écriture, une fantaisie souvent débridée et caustique, comme chez Robin Llywelyn. Voire un cynisme iconoclaste comme chez Mihangel Morgan. On est loin des stéréotypes sur un Pays de Galles terne et rigoriste, compassé et convaincu, entre la chorale, la mine et l'Eisteddfod.

Près de 300 pages salutaires, variées, non conformistes qui sont une approche intéressante d'un pays culturellement en pleine effervescence (Terre de Brume, 129 F)

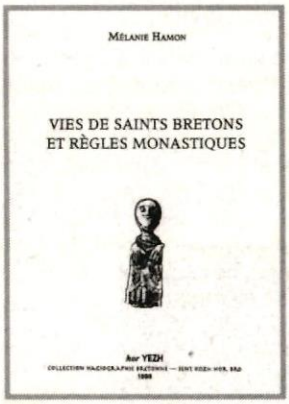
◆ Récit paisible et hagiographie

Les *Édition du Liogan* nous offrent un petit livre de Louis Grall, *Le vitrail des Loups*. Ce texte se lit gentiment. La quatrième de couverture parle de "au fil de poèmes". Poèmes, si on veut, poèmes en prose. D'une langue agréable. Le sujet ? Rencontre avec le présent – les actuels occupants de la ferme – et un homme à la recherche du passé familial. Cette lecture est un bon moment qui nous sort des soucis quotidiens. Avec une mise en page très aérée. Parfois juste une ligne et demie sur une page : "*Nous pensions aussi à la Bête, qui croisait là-haut sur le causse, sous la lune blanche*".

Un coup d'air frais pour les lecteurs.

●

Hor Yezh ouvre une collection nouvelle "*Hagiographie bretonne*" - "*Sent kozh hor bro*". Cette collection sera bilingue. Le premier volume est en français. Il offre une version abrégée et remaniée du mémoire de maîtrise de Mélanie Hamon



(Rennes 2). "*Vies de saints bretons et règles monastiques. Étude de l'introduction de la Règle de saint Benoît dans les monastères armoricains d'après l'hagiographie bénédictine du Haut Moyen âge*".

Ce travail nous ramène à l'époque de l'Emigration bretonne et du passage de la règle monastique irlandaise de saint Colomban à celle de saint Benoît.

Un avant-propos du professeur Bernard Merdrignac précède l'introduction. Suit un travail universitaire sérieux. Le lecteur moyen, dont nous sommes, regrettera que les citations latines n'aient pas été traduites en français. Un petit plus qui aurait été bienvenu dans cette présentation destinée à des non-spécialistes.

G.M.

Grall Louis, *Le vitrail des Loups*, 94 p. Éditions du Liogan. Hamon Mélanie, *Vies de saints bretons et règles monastiques*, 117 p. Éditions Hor Yezh.

◆ La mouette et l'ajonc, de J.J. Monnier

Témoignage sur un demi-siècle de combats pour la Bretagne.



Ce livre, c'est vraiment le parcours d'un combattant. D'un homme qui ne se laisse pas ballotter par la vie. D'un homme qui fait des choix et qui s'y tient.

Choix instinctif d'un enfant de 3 ans qui veut rester à Saint-Brieuc, là où il se sent bien avec ses grands parents plutôt que de partir à Paris avec sa mère !

Choix réfléchi d'un lycéen pour un métier qu'il aime : l'enseignement et qui lui permettra de vivre en Bretagne. S'il avait suivi les conseils de son professeur de philosophie, le garçon aurait pu entrer à l'ENA, à Sciences Po et devenir préfet... Et il serait revenu en Bretagne après !

Choix militant d'un étudiant qui s'engage dans de multiples combats avec l'Union Démocratique Bretonne pour aider la Bretagne à relever la tête. Ses objectifs sont toujours clairs : éveiller à la Bretagne les militants de gauche, éveiller à la gauche des militants bretons.

Si, Jean-Jacques n'a jamais hésité à empoigner les ajoncs de la vie, il sait aussi prendre de la hauteur, comme la mouette, pour mesurer le chemin parcouru.

Depuis le soutien à la grève au Joint Français, à Saint-Brieuc, en 1972 à la tournée des "Bonnets Rouges", pièce de Paol Keineg, pour commémorer le 3e centenaire de la révolte du papier timbré en 1975 ; les élections législatives de 1978 où les espoirs de la gauche et de l'UDB furent cruellement déçus ; le combat contre le projet de la centrale de Plogoff ; l'ouverture d'une classe bilingue à l'école publique de Lannion, etc. Et puis la sortie de l'ombre avec la responsabilité d'une commission d'histoire d'Ar Falz qui rédigeait les manuels d'histoire ; le poste de directeur du "Peuple Breton" puis l'élection au conseil municipal de Lannion.

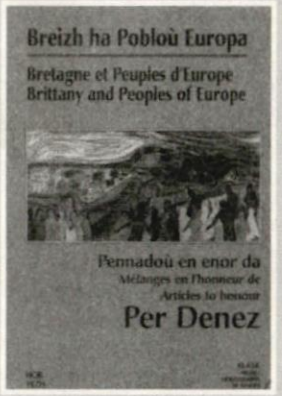
Jean-Jacques Monnier explique ainsi le sens de son combat, "*Je cours avec un filet à papillons et j'essaie d'attraper les étoiles avec. Je ne les attrape pas mais en faisant cela, j'avance et nous avançons tous un peu derrière ces fous qui disent que quelque chose est possible.*"

Geneviève HILY

"*La mouette et l'ajonc*" Éditions Terre de Brume, 192 pages, 119 F

◆ Bretagne et peuple d'Europe, en l'honneur de Per Denez

La personnalité de Per Denez a marqué le mouvement culturel breton et les études celtiques depuis les années soixante. L'Université de Rennes 2 publie les mélanges qui lui sont offerts par 53 intellectuels et universitaires de Bretagne et d'ailleurs. D'où un épais volume de 740 pages consacré au thème Bretagne et peuples d'Europe, coordonnée par Hervé Le Bihan. Les contributions varient de 2 pages à 24 pages, en français mais aussi en brezhoneg, eveljust, et en anglais. Les auteurs sont bretons, mais d'autres pays d'Europe également, du pays de Galles à l'Allemagne en passant par l'Irlande, la Suède, la Belgique, la Corse, le Pays Basque, et ils traitent des thèmes chers à Per Denez, du bilinguisme à l'histoire du Plaid Cymru en passant par des études littéraires.



Diversité et questionnement :

Les auteurs sont aussi géographes, historiens, linguistes, spécialistes de littérature, puristes, ou autres, mais l'ouvrage n'est pas disparate pour autant. Nombre d'articles sont passionnants, tel celui de Wolfgang Gelger, ce perspicace observateur allemand dont nous avions présenté les observations sur la révolution française.

Wolfgang, loin de l'autosatisfaction fréquente, pose des questions émet des doutes. L'Europe des régions ? La Bretagne n'a qu'un budget ridicule (1 000 F par habitant, contre 10 000 dans le Schlesvig-Holstein, pourtant défavorisé). Et ses conseillers régionaux, mal élus, n'ont qu'une vision de clocher sans perspective bretonne. Dans leur combat pour la culture, les Bretons n'ont pas réussi à créer d'hebdoculturel. Les grands quotidiens ramènent le culturel, au local. Pire, la commercialisation de l'identité bretonne, le folklorisme, la fige souvent dans le passé. Le questionnement est utile, peut-être un peu pessimiste, oublieux aussi de la dynamique économique interne fondée sur l'identité et l'emploi (produire en Bretagne, créer en Bretagne). Il est néanmoins salutaire.

On lira aussi avec intérêt des contributions de linguiste, comme celle que la Bretonne Janig Stephens consacre à l'acquisition du breton chez les bilingues précoces (Diwan et classes bilingues), un bouleversement en deux ou trois ans.

Souvent en pointe sur le plan scientifique, éclectiques, ouvertes, novatrices, nombre de contributions présentent un intérêt majeur. On notera l'absence, volontaire ou non, des universitaires de la Sorbonne.

Une pensée autonome existe désormais, qui ne doit plus rien à la Tour Eiffel, sans provincialisme aucun.

J.J.M.

(PUR, Rennes, 350 F)

◆ Graal et littératures d'aujourd'hui



Robert Baudry, un universitaire spécialiste des études arthuriennes, nous fournit un ouvrage très riche sur le mythe du Graal et ses multiples renaissances et résurgences dans l'histoire de la littérature jusqu'à nos jours. On savait que ce thème avait inspiré Anathole le Braz, Julien Gracq, et même Jean Cocteau. Ce livre va beaucoup plus loin dans sa traque que les précédents. Quelques références à la littérature du XVI[e] siècle (essentiellement Rabelais, notamment dans ses chroniques gargantuesques).

Les siècles classiques sont évidemment plus pauvres en influences arthuriennes. Logiquement, c'est le XIX[e] qui s'intéresse le plus au mythe revisité, ceci dans toute l'Europe. L'historien Henri Martin, George Sand, Gérard de Nerval et aussi, fait plus étonnant, Leconte de Lisle et des écrivains occitans, y compris Mistral.

La vague wagnerienne s'est imposée ensuite, avec ses multiples références arthuriennes, influençant poètes et compositeurs.

Le mythe du Graal est alors relancé pour longtemps. De Mallarmé et Laforgue à Apollinaire et Alain Fournier, et aussi à Gide, Jarry et même le sage Anatole France.

La dizaine de pages consacrée à Julien Gracq est d'une grande clarté, comme l'évocation de la "récupération cathare", de Pierre Benoit, de Giono et Proust.

Le livre a le mérite de ne pas se limiter à la littérature écrite, d'aborder la bande dessinée et le cinéma, de plonger aussi dans la science fiction, l'opéra, la musique.

Les quarante dernières pages font le bilan de l'évolution du mythe, en évoquant permanences et changements.

Tout ceci dans un langue très claire, dans un style prenant. Ce n'est nullement, un travail pour spécialiste, mais une analyse grand public d'un phénomène important : la pérennité de l'influence de la culture celtique, par-delà le fort recul des langues celtiques, ceci jusqu'au XXI[e] siècle qui s'annonce. (408 pages - 149 F Terre de Brume).

◆ Sentinelle de la Bretagne, Saint-Aubin-du-Cormier



Le petit ouvrage historique de Yann Bouessel du Bourg, décédé il y a peu, était devenu introuvable. Il vient d'être réédité. En 80 pages, on découvre d'abord les origines de St-Aubin-du-Cormier, la construction du château, ses caractéristiques. Puis les événements politiques et militaires qui devaient s'achever par la défaite bretonne de 1488, sont retracés et bien illustrés, ainsi que leurs conséquences. Plus d'un tiers de la brochure est consacré à St-Aubin du XVI[e] au XX[e] siècle, avec son évolution économique, démographique, sociale. C'est commode et pas seulement d'intérêt local. (A commander à Koun Breizh, Le Pont Neuf, 56230 Questembert).

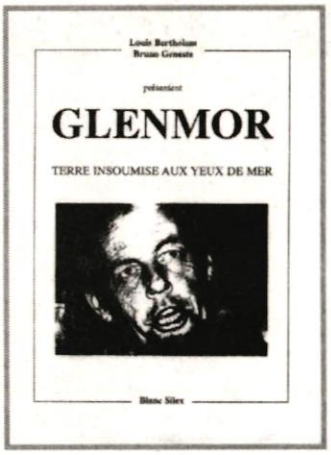
◆ Glenmor et autres...

La Bretagne a depuis toujours été terre de poésie et de littérature. Pourtant de nos jours, la poésie est encore trop souvent, malheureusement, synonyme d'hermétisme pour beaucoup. Créées à Quimper en 1995 par Bruno Geneste, les Éditions Blanc Silex se proposent de redonner à celle-ci ses lettres de noblesse, par "une approche de la poésie contemporaine dans sa plus large diversité". Pour ce faire B. Geneste n'hésite pas à travailler avec des artistes actuels tels que des peintres, des graveurs ou des plasticiens comme Jean-Loup Le Cuff.

Plusieurs collections sont donc au catalogue de cette jeune maison d'édition ; que ce soit les *Cahiers Blanc Silex* pour la poésie, la *Collection Nomade*, destinée aux récits, à la correspondance et à la poésie de l'errance, ou encore les *Échos de Terre*, dont le premier ouvrage est consacré à Glenmor.

Paru en juin 97, à l'occasion du premier anniversaire de la mort du barde breton, "*Glenmor, Terre insoumise aux yeux de la mer*" est un sympathique ouvrage qui propose en 140 pages, près de cinquante contributions, poèmes, interviews, photos ou dessins, réunis par Bruno Geneste et Louis Bertholom, autour de celui qui fut l'un des premiers à oser dire sa Bretagne, à une époque où celle-ci était encore loin d'être à la mode. Nous y retrouvons à la fois des amis de Glenmor, ainsi que des journalistes, poètes, musiciens, militants bretons, qui l'ont approché à un moment ou à un autre de sa vie.

Parmi tous les ouvrages parus chez Blanc Silex, signalons également le dernier livre de Gérard Le Gouic, "*Deux Années à Digitales*". Ces deux années, 1993 et 1994, qui sont également celles du décès d'amis très chers comme Alain Guel ou Henri Thomas, sont la



trame d'un journal qui associe plusieurs formes littéraires : souvenirs, correspondance, poèmes, récits et réflexions personnelles de Gérard Le Gouic.

Dans ce journal empreint de nostalgie et de la sensibilité qu'on lui connaît déjà, G. Le Gouic a su saisir et dire au jour le jour, les moments les plus intimes de sa vie, tout en nous faisant partager ses joies et ses peines les plus profondes. Le style est alerte, l'écriture pleine de vie. Ça se lit d'une traite, et laisse un parfum de nostalgie.

Et pour terminer, deux mots sur le dernier ouvrage de Bruno Geneste lui-même, paru aux éditions L'Authenticiste de Brest, "*Sanctuaire du Milieu des Vents*", un petit recueil de poèmes d'une quarantaine de pages. C'est frais, c'est fort, c'est simple et lumineux. A consommer sans modération !

A signaler la parution prochaine aux Editions Blanc Silex de "*Rimes et Révoltes*" de Jean-Marie Déguignet, recueil de poèmes originaux et de prose de l'auteur des Mémoires d'un paysan bas-breton.

Ph. COUSIN

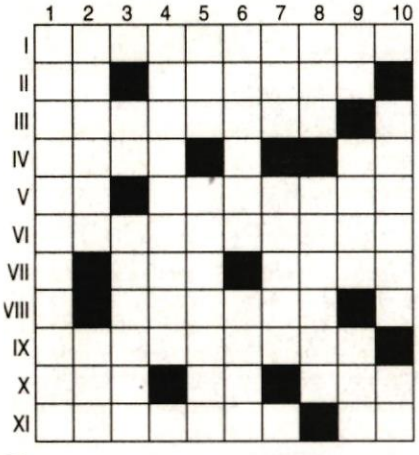
Glenmor, Terre insoumise aux yeux de la mer (Blanc Silex ,140 pages, 135 F).

Gérard Le Gouic - Deux années à digitales (Blanc Silex, 150 pages, 98 F).

Bruno Geneste - Sanctuaire du milieu des vents (L'Authenticiste, 42 pages, 55 F).

Mots Croisés Bretagne-Celtie
n° 114

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. On lui doit les paroles du Bro goz ma zadou.- II. Article défini contracté ; Moteur humain.- III. A Piriac-sur-Mer, un rocher passe pour le tombeau de ce personnage, homonyme de l'épouse de L.F. Céline.- IV. Un toit ne peut s'en passer ; C'est bien plus qu'une promesse.- V. Tête de limande ; Partie du bras.- VI. Visiblement partagée par nombre de Bretons, s'agissant de l'unité de leur pays.- VII. Lettres de Bretagne ; Inversé : dignité morale.- VIII. Peut difficilement nier son appartenance à l'Ille-et-Vilaine.- IX. Religieuses dont la légende veut que la patronne soit la fille d'un roi de Bretagne.- X. Inversé : A Rome, les cris de cet oiseau ne furent guère appréciés des Gaulois ; Déjà vu au IV horizontal ; Affluent de la Vilaine.- XI. Confirme régulièrement la montée du sentiment breton en Loire-Atlantique ; Pronom personnel.

VERTICALEMENT : 1. Prénom d'un nouveau romancier bien connu des lecteurs du P.B.- 2. Pour une partie d'entre elles, on a certainement dû faire appel à des couvreurs herculéens ; Ville du Brésil ou écrivain breton.- 3. Au début du mois ; Homme de Dieu.- 4. Les Bretons ont toujours défendu les leurs.- 5. Batracien ; Inversé : Alain le Grand y fut couronné roi des Bretons en 878.- 6. Bien près d'être orphelin ; Inversé : chant d'oiseau.- 7. Un type d'esquif quelque peu démodé ; Les enfants doivent souvent être incités à lui dire bonjour.- 8. Une éminence contemplée logiquement de bas en haut ; en Bretagne, sont privés de liberté même en pays de Léon.- 9. Adjectif possessif ; Partage naturellement le sort de ses congénères du 8 vertical ; En breton comme en français doit subir les caprices de la mode.- 10. Filets ; Regroupe par exemple toi et moi.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 113

Horizontalement : I. IMPRIMERIE. – II. MORADURIOU. – III. MUI ; ROLLS. – IV. ETERNELLES. – V. MORIAN. – VI. ONEST ; RTM. – VII. RNS ; USITEE. – VIII. IE ; PRIMEUR. – IX. AU ; REELS. – X. USUELLE ; NA. – XI. XEI ; SLOGAN.

Verticalement : 1. IMMEMORIAUX. – 2. MOUTONNEUSE. – 3. PRIERES ; UI. – 4. RA ; RIS ; PRE (DUPRE-PREVERT). – 5. ID (DI) ; NATURELS. – 6. MUREN ; SIELL. – 7. EROL (LORE) ; RIMLEO (MELOIR). – 8. RILLETTES. – 9. IOLE (ELOI) ; MEU ; NA. – 10. EUSSA ; ERWAN.

Portes ouvertes

dans les écoles
DIWAN du MORBIHAN
le samedi 29 mai
de 9 h 30 à 12 h.

Diwan prépare un projet de collège dans le Morbihan pour la rentrée 1999. Compte tenu de la notable progression des effectifs, il est important que les familles intéressées par un enseignement en breton puissent se faire connaître dès que possible afin que les conditions d'accueil des enfants (locaux et enseignants) puissent être prévues de façon adaptée. Cette journée "Porte ouverte" sera l'occasion pour tous ceux qui sont intéressés par Diwan de s'informer sur la pédagogie pratiquée par les écoles Diwan. Les pré-inscriptions des enfants qui auront 2 ans dans l'année pourront être prises.

De plus, 2 projets d'école voient le jour en Morbihan : Auray et Questembert.

Ecole Diwan Lorient, 201 rue de Belgique, 56100 Lorient - 02.97.87.83.85.

Ecole Diwan Vannes, 3 impasse de Bohalgo, 56000 Vannes - 02.97.47.85.92.

Ecole Diwan Baud, rue Villeneuve, 56150 Baud - 02.97.39.03.39.

Gouel Erwan à Kemper

Du 15 au 19 mai, Quimper fête la Saint Yves avec de nombreuses animations. Le 15 mai, concert avec David Surette, Soig Siberil et Tayfa et fest-noz avec Tud, Riou-Urvoas, les Frères Morvan et le Bagad ar Meilhoù Glas. Le 18 mai, concert avec Denez Prigent et Louise Ebrel. Le 19 mai, présentation (gratuite) du film "Brezhoneg'leizh o fenn", tourné avec la première génération Diwan, prix du Jury au Festival International du Film de Skye en Ecosse.

Stage de musique

Un stage de sonneurs du Finistère est organisé au foyer An Oaled de **TRÉGLONOU, le 29 mai 1999.**

Bombarde, biniou, violon, chant (technique vocale), danse (gavotte de l'Aven). Tél. 02.98.80.26.71.

Kleg 99 - 7-8-9 mai



D.R.

Le Festival En Arwen de Klegereg nous revient, après une année sabbatique offerte par le peu sympathique DSK. Les réjouissances commenceront le vendredi 7 mai avec les toniques Ours du Scorf, Tayfa et les Trompettes du Mozambique. Le même jour c'est Donal Lunny qui créera l'événement avec un groupe musclé. Le lendemain, concert d'Annie Ebrel et Ricardo del Fra et pendant trois jours fest-noz vraz avec pèle mêle, excusez du peu, Sonerien Du, Loened Fall, Karma, Marie Guilloux, Strobinell, Ronan Robert, Carré Manchot, les Traines Meuriennes, Skeduz, Pevar Den, les Frères Morvan, Gwenfol, les frères Guichen... Et aussi scène ouverte avec Teuz, Meskaj, Spontus, Dalc'h Sonj, Darhaou...etc, etc, etc ! Rien que du beau linge.

Festoù-noz

MUZILLAC (56)
Salle du Vieux Couvent

Jeudi 13 mai
à partir de 17 h
FEST-NOZ VRAS

Avec Carré Manchot,
Pevar Den, Filifala,
Yann et Ronan Le Corre, etc.

Organisation : Kan an Davar de Molac et Skoazell Diwan de Kistreberzh.

La section UDB de Douarnenez-Le Cap organise à

DOUARNENEZ
Salle des fêtes

Samedi 8 mai, à 21 h

FEST-NOZ

Avec le groupe TUD,
les chanteurs Per, Pol, Jak et
les sonneurs Merdy et Gonidec


Photo Tud

Le groupe Tud.

Courrier

Lettre adressée par 4 universitaires rennais à l'hebdomadaire "Vert-Contact", publié par les Verts, à Paris.

"Nous soussignés, enseignants de breton à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, avons eu connaissance du numéro 511 de "Vert-Contact". Dans ce numéro, à côté d'un article intéressant et d'un communiqué des Verts, figurait un dessin injurieux pour les centaines de personnes qui, comme nous, enseignent le breton de la maternelle à l'Université et pour les milliers qui suivent cet enseignement mais aussi pour les centaines de milliers qui, simplement, parlent breton.

Nous, enseignants de breton à l'Université de Haute-Bretagne, considérons que le dessin publié, par son caractère raciste évident, ne peut que contredire le contenu des articles de votre magazine et faire douter de la sincérité des Verts au sujet de la langue que nous enseignons à nos étudiants.

Avec nos regrets,

Les enseignants du département de breton, Rennes"

Mark Kerrain, Hervé Le Bihan, Alan Botrel, Gwendal Denis

"J'achète très régulièrement "Pobl Vreizh" à la gare Montparnasse quand je rentre à Nantes ! C'est mon garçon Gwendal et ma fille Lila (dont on ne voit que les yeux et le front !) qui tiennent le gwenn-ha-du géant sur la photo de première de couverture de votre numéro d'avril? Un très grand honneur...

Malo B.B., Paris

"Je profite de ce courrier pour vous dire combien le PB a pris une belle allure depuis quelques mois... On a besoin d'un journal qui donne la pêche, comme avant, et il en prend le chemin !"

A.K., Brest

PEUPLE BRETON SERVICE

Depuis quelques mois, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du *Peuple Breton.*

Ses permanences ont lieu :

Lundi - Mardi et Vendredi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h

Donc, si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler au

Tél. / fax / répondeur :

02 96 61 54 11

Exceptionnel!

Offre spéciale

"Deux titres pour un"

Pour recevoir un abonnement d'un an au ***Peuple Breton*** à dater du prochain numéro (valeur 160 F)

ET un abonnement de 8 mois à l'hebdomadaire ***Breizh-Info***, à dater de son prochain numéro (valeur 160 F)

REMPLISSEZ UNIQUEMENT LE BON CI-DESSOUS et **ne joignez qu'un seul chèque de 160 F.**

Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnements au Peuple Breton.

Offre "Deux titres pour un"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum 15 F

❑ de soutien : 18 F - 20 F - 30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du

"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Si vous souhaitez ne pas bénéficier de cette offre ou simplement vous réabonner, cochez ici ❑

Selaouit

par Pierre Morvan



Guide

Il se faisait attendre depuis déjà un bon bout de temps, mais cette fois il est là et bien là. Le « Guide des Musiques en Bretagne » est paru et disponible, notamment auprès de l'ARCODAM, de l'ADDM 22 et bien sûr auprès du Centre de Création Musical de Brest, qui l'édite. Préfacé par Dan ar Bras, cet outil précieux livre une foule de renseignements sur les groupes et les artistes, les maisons de disques et labels, la presse spécialisée, la technique, les organisateurs et les lieux de programmation, ou encore les différents festivals qui ponctuent les saisons bretonnes... Et à ce propos, notez bien le prochain rendez-vous, les 7, 8 et 9 mai, à Klegereg !

DIDIER SQUIBAN :
« PORZ GWENN »
(L'Oz Production, L'OZ 26)

Après « Molène », Didier Squiban et son piano regagnent la terre ferme, mais le musicien continue d'explorer cette même veine, faite d'improvisations aux accents jazz et de profonde imprégnation bretonne. Avec



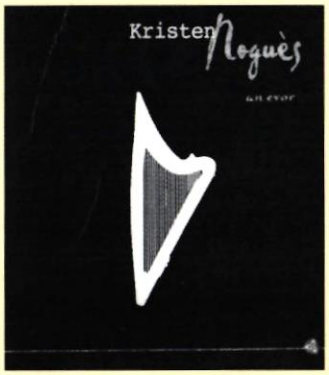
« Porz Gwenn » et ses « variations pour piano » enregistrées à la Chapelle Saint Claude en Loperhet, nous retrouvons tout ce qui nous avait fait aimer « Molène ». L'émotion à fleur de peau, un arôme léger, subtil mélange d'ajoncs, d'embruns marins et d'âme bretonne, intensément bretonne... tout est fait pour nous enchanter et tout nous enchante !

Didier Squiban, c'est avant tout un climat, une ambiance... « Diskan » ou « Ar Paotr Yaouank Kozh », « An Dro de Pont Kalleg » ou « Ridée de Loperhet », les complaintes, les marches et les danses s'enchaînent sans que jamais l'attention ne retombe, sans que jamais l'ennui ne naisse. Dix-huit thèmes en tout, pour 52 minutes d'un bonheur complet. Squiban débarque sur le continent mais vous, vous ne toucherez pas terre.

KRISTEN NOGUES :
« An Evor »
(Coop Breizh, CD 882)

Et si vous souhaitez rester sur votre petit nuage, poursuivez avec l'écoute du dernier disque de Kristen Noguès, restée trop longtemps silencieuse à mon goût, au votre aussi sûrement.

Rien en effet depuis le superbe « Kernelec » sorti au tout début de la décennie... Rien sinon, tout de même, une présence active sur les



scènes bretonnes et sur de nombreuses créations. L'attente, quelquefois, peut nous sembler bien longue mais elle ne gâte jamais le plaisir ! Et le plaisir ici est total.

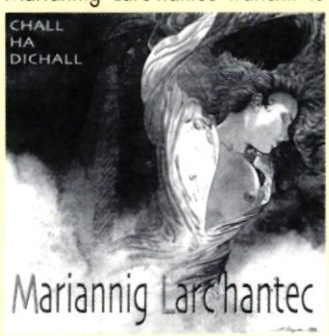
Avec « An Evor », et c'est bien normal, Kristen joue de plusieurs cordes à la fois. Musique bretonne résolument contemporaine... musique contemporaine aux consonances bretonnes évidentes... la harpiste nous immerge dans une atmosphère faite tour à tour de sérénité et d'angoisse.

Sur le morceau qui donne son titre à l'album, un texte d'Yvon Le Men mis en notes par Kristen, la voix de la musicienne s'élève telle une épure et nous fait regretter de ne pas en entendre davantage.

Un disque d'une grande pureté. Un grand disque.

MARIANNIG LARC'HANTEC :
« Chall ha Dichall »
(Kerig Productions, CD 137)

Harpe celtique encore, avec une musicienne qui, comme Myrdhin ou Kristen, fut parmi les premiers à mettre ses pas dans ceux d'Alan Stivell le précurseur, pour redonner à cet instrument l'étonnante vitalité qu'on lui connaît en Bretagne. On l'a beaucoup vue sur scène, aux côtés de Yann Dour ou du conteur Alain Le Goff et aussi au sein du groupe Hirio, l'émissaire du Festival de Lorient à travers te Monde. Mariannig Larc'hantec franchit le

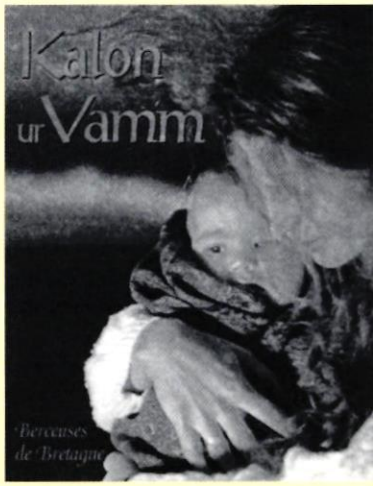


pas et nous offre aujourd'hui son disque solo, une jolie pièce d'orfèvrerie, finement ciselée. Le titre du CD, « Chall ha Dichall », flux et reflux, se veut le symbole d'une musique en mouvement, à la fois ancrée et ouverte, comme sait l'être d'extraordinaire façon la musique bretonne.

Parmi les morceaux interprétés ici, souvent puisés à la source de la tradition, et notamment dans le Barzaz Breizh, retenons une version de « Diougan Gwenc'hlan », « Les folies d'Espagne », une composition de Marin Marais, et une impro sur un conte, « La Femme Sanglier », qui nous permet de retrouver la voix d'Alain Le Goff, le vieux complice de Mariannig.

SOPHIE LE HUNSEC -
YVES RIBIS :
« Kalon ur Vamm »
(Kerig, Editions Pluriel
KCD 147)

«Demain les moyens de communication seront sans doute sophistiqués et plus



nombreux mais rien ne pourra remplacer le chant d'une mère pour son enfant».

Forts de cette conviction, Sophie Le Hunsec, qui est aussi l'une des Loerou Ruz, et Yves Ribis, l'un des membres fondateurs de Glaz, nous proposent avec « Kalon ur Vamm » tout un répertoire de « Berceuses de Bretagne » collectées à travers tout le pays, du Trégor en Cornouailles et du Vannetais au Léon.

L'idée est originale et sa présentation musicale ne l'est pas moins puisque chaque morceau est présenté en version chantée puis dans sa version instrumentale interprétée par le quatuor Arz Nevez. Je voudrais aussi vous signaler les très belles photos, signées Hubert Thouvenin, qui ornent le livret bilingue. Et également vous rappeler que la Fête des Mères est toute proche...

MARSATACK !

Il n'était pas besoin d'être devin pour prévoir les catastrophes diverses qui tombent sur notre monde.

Ça commence à y sentir le roussi. Pour s'en tenir au seul Morbihan, Monsieur le sous-préfet de Lorient pense que l'incendie qui vient de s'y produire, porte atteinte à l'image de Carnac connue dans le monde entier. Cette image n'a pas attendu l'an 1999 pour se dégrader. C'est depuis 1991 que de très **"vilains grillages"** et "**d'hideux belvédères",** chefs d'œuvres des "**Monuments Historiques"** enlaidissent le site. "**C'est un très vilain symbole que de brûler des livres"** assure le directeur de la "caisse" ci-dessus venu tout de suite en avion de Paris pour constater cet autodafé de cartes postales et de cartes routières.

Et tout de suite le bon peuple, très loin d'être scandalisé par l'événement se pose des questions.

Bizarre, bizarre cet incendie qui se déclenche par une belle fin d'après-midi de dimanche au moment où, habituellement, bien des promeneurs flânent encore sur les lieux. Que faisaient donc les gardiens? On a trouvé des pommes de pins non consumées sur place. Sauf à croire que les arbres auraient été ignifugés, contrairement aux locaux, ne faut-il pas y voir un coup des korrigans qui en auraient marre de ne plus pouvoir danser en rond les soirs de pleine lune?

Autre piste à explorer, celle d'un dégât "**co-latéral"** comme on dit maintenant en Europe quand un avion se trompe de cible.

Mais il y a une autre version plus répandue. Vous savez que la religion officielle régresse, et donc, que les thèses éso tout ce que vous voulez progressent. On m'a expliqué que de février à juin, nous étions rentré dans la **conjonction Mars/Pluton.** Mars serait l'instigateur du combat, de la violence, de la destruction. Pluton serait chargé de détruire tout ce qui n'est pas juste. Cette conjonction serait à la fois constructrice et destructrice.

Regardez autour de vous ce qui se passe à Carnac, en Bretagne et dans le monde!

Il paraît que cette **conjonction Mars/Pluton** se termine en Juin. (Au feux de la Saint-Jean?) Nous passerons ensuite un bel été, mais elle revient de septembre à début décembre me dit-on. Que ceux qui cherchent un emploi précaire pour la rentrée aillent proposer leurs services au Menhirland. Il y aura beaucoup de places de vigiles. (Virgile s'abstenir!)

Al Louarn, qui par ailleurs a un alibi en béton armé, sait que la M.S.A. avait refusé d'assurer ce bâtiment. (Ils ont certainement un éso-théoricien au conseil d'administration). Il sait aussi que ce second **"hideux belvédère"** devait être également démoli pour laisser la place à un troisième bien plus grand. (Et bien plus moche?) Alors, un peu "Pluton" ou un peu "plus tard"...

AL LOUARN

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ☐ **NOUVEAUTÉ : Histoire de l'Union Démocratique Bretonne** *J.J. Monnier (48 F)*
- ☐ **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- ☐ **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- ☐ **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- ☐ **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- ☐ **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- ☐ **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- ☐ **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- ☐ **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- ☐ **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- ☐ **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9, rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC